

## CHAPITRE 4

# LA DESCENDANCE

La **descendance** est formée des personnes issues du probant: ses descendants, sa postérité, sa lignée, son lignage (section 1.3.1.2). Divers types de descendance sont pratiqués. Leur définition est suivie de l'exposé des procédés de numérotation, de classement et de présentation adaptés à l'archétype de la descendance, la table de descendance. L'analyse de la *relation* entre l'ascendance et la descendance clôt le chapitre.

### 4.1 LES TYPES DE DESCENDANCES

Les descendance se distinguent par le nombre de générations ou par le nombre de lignes sur lesquelles elles se prolongent.

#### 4.1.1 LE NOMBRE DE GÉNÉRATIONS D'UNE DESCENDANCE

Le nombre de *générations* est limité ou illimité.

La **descendance** est **limitée** quand elle s'interrompt par décision du généalogiste, soit parce qu'il ne veut pas dépasser telle génération, soit parce qu'il a atteint tel descendant prédéterminé.

La **descendance** est **illimitée** quand elle s'interrompt contre la volonté du généalogiste en raison de l'insuffisance des sources. Le sort d'un descendant quelconque et de son éventuelle lignée restent alors inconnus parce qu'il est sorti du champ d'observation déterminé par les sources consultées ou disponibles. Si la descendance s'arrête à l'année de la rédaction ou que le nombre de générations n'est pas précisé, ce dernier est considéré comme illimité.

Le *risque d'interruption involontaire* d'une ligne descendante est *plus fort* que celui qui guette une ligne ascendante. C'est qu'à l'insuffisance des sources, ainsi qu'au manque

de temps ou d'argent pour accéder aux sources existantes, s'ajoutent trois difficultés supplémentaires à l'enquête.

En premier lieu, le *nombre* de descendants par génération est imprévisible et habituellement bien plus élevé que le nombre d'ascendants. En faisant l'hypothèse que le nombre  $N$  de descendants féconds demeure constant d'une génération à l'autre et qu'il ne se produit pas de mariage consanguin, le nombre de descendants à la génération  $x$ ,  $D_x$ , est obtenu par la formule

$$D_x = N^{x-1}.$$

Ainsi,

- si  $N = 2$  et  $x = 5$ ,  $D = 16$ ; si  $x = 10$ ,  $D = 512$ ;
- si  $N = 3$  et  $x = 5$ ,  $D = 81$ ; si  $x = 10$ ,  $D = 19\ 683$ ;
- si  $N = 4$  et  $x = 5$ ,  $D = 256$ ; si  $x = 10$ ,  $D = 262\ 144$ ;
- si  $N = 5$  et  $x = 5$ ,  $D = 625$ ; si  $x = 10$ ,  $D = 1\ 953\ 125$ .

L'exemple du couple Zacharie Cloutier et Sainte Dupont, marié en 1616, est révélateur à cet égard [Jetté 1983, p. 259]. Cinq de leurs enfants se sont mariés et ils ont eu, en moyenne, sept enfants féconds chacun, soit 35 personnes dès la troisième génération. En n'accordant que cinq descendants féconds et différents ( $N = 5$ ) aux générations subséquentes, le couple-souche en aurait 175 ( $35 \times 5^1$ ) à la quatrième génération, 875 ( $35 \times 5^2$ ) à la cinquième génération, 4 375 ( $35 \times 5^3$ ) à la sixième génération, et près de trois millions à la dixième génération, atteinte en moyenne vers le milieu du  $xx^e$  siècle ( $35 \times 5^7 = 2\ 734\ 375$ ). En fait, le couple Zacharie Cloutier et Sainte Dupont a déjà 225 descendants mariés à la quatrième génération, soit 6,4 descendants par descendant de troisième génération, et 1 102 descendants mariés à la cinquième génération, soit 5,0 descendants par descendant de quatrième génération [Descendance utile de Zacharie Cloutier jusqu'à 1782, Registre de la population du Québec ancien, Programme de recherche en démographie historique, Université de Montréal]; il en aurait donc près de trois millions et demi à la dixième génération ( $1\ 102 \times 5^5 = 3\ 443\ 750$ ).

En deuxième lieu, le destin des émigrés demeure fréquemment *inconnu*, qu'il s'agisse d'émigration géographique (vers une autre région, un autre État ou un autre continent) ou d'émigration sociale (dérogation d'un descendant, mariage inégal d'une descendante).

Et en troisième lieu, la vie des descendants n'est pas que *dispersée* dans l'espace, mais aussi *dans le temps*. Ainsi, alors que les dates limites de la vie d'un couple d'ascendants ne dépasse presque jamais un siècle, une descendance de trois générations (le probant, ses enfants et ses petits-enfants) s'étend généralement sur un siècle et demi (tableau 4.6).

#### 4.1.2 LE NOMBRE DE LIGNES D'UNE DESCENDANCE

Par rapport au nombre de *lignes*, on distingue

- la **descendance unilinéaire**, qui ne se poursuit que sur une seule ligne,

- la **descendance multilinéaire**, qui s'étend sur plus d'une ligne, mais pas toutes,
- et la **descendance totale**, qui s'étend sur toutes les lignes.

Quel que soit leur nombre, les lignes descendantes prises individuellement sont des lignes directes; mais une ligne descendante est *collatérale* de toute autre ligne issue de la même souche. Trois types de descendance sont utilisés habituellement: la descendance multilinéaire, la descendance patrilinéaire et la descendance totale.

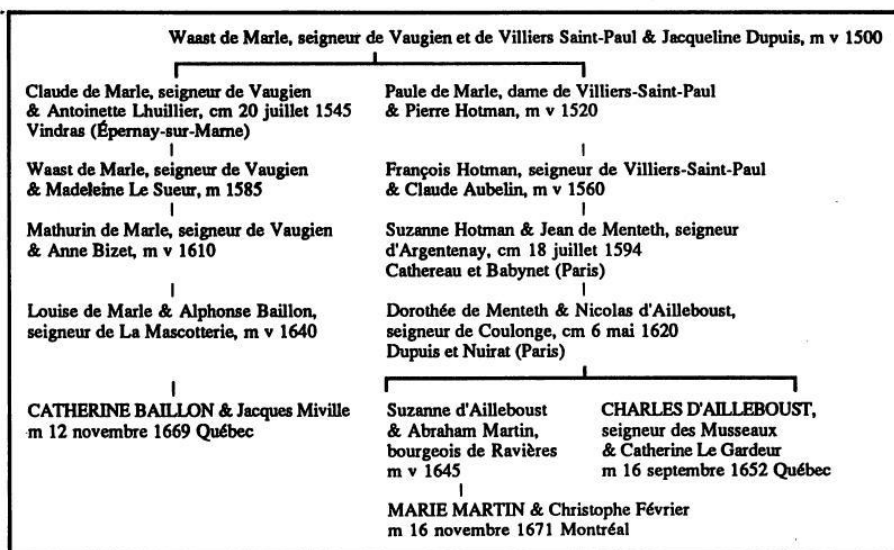
#### 4.1.2.1 LA DESCENDANCE MULTILINÉAIRE

La **descendance multilinéaire** se compose d'un certain nombre de lignes privilégiées, où le nombre de générations est limité et qui relie une souche à *certain*s descendants présentant un intérêt particulier. Le choix des lignes est déterminé par l'objet de la démonstration.

C'est le type de descendance adopté par différentes disciplines pour exposer, par exemple,

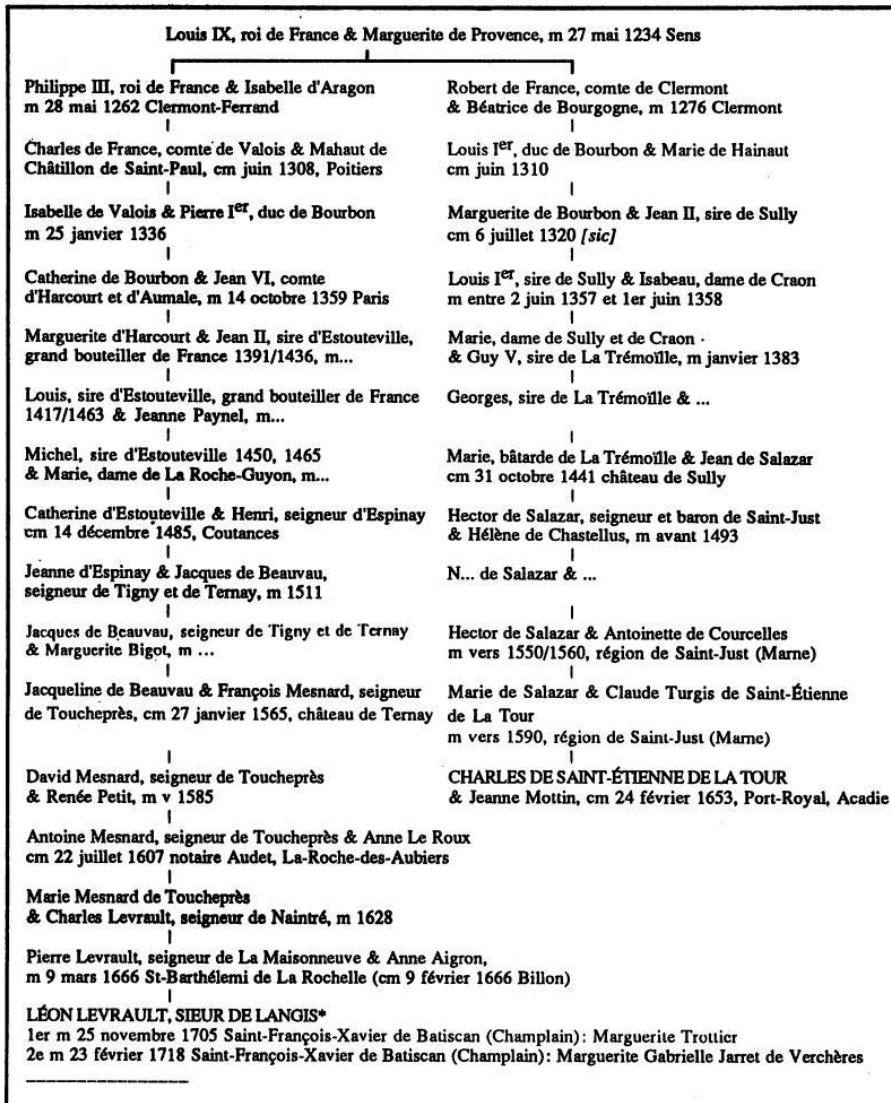
- en *généalogie*, la parenté existant entre des collatéraux (figure 4.1, figure 4.2 et figure 4.3),

**Figure 4.1**  
**Parenté entre Catherine Baillon, Marie Martin et Charles d'Ailleboust**



[Sources: ligne de Catherine Baillon: *Godbout 1944a; Jetté 1983*, p. 817-818; lignes de Marie Martin et de Charles d'Ailleboust: *Godbout 1945; Jetté 1983*, p. 418]

**Figure 4.2**  
**Parenté entre Léon Levrault de Langis et Charles de Saint-Étienne de La Tour**  
**par Louis IX, roi de France**



\* **Léon Levrault de Langis**, seul immigrant québécois connu qui descende des Capétiens par le roi de France Philippe III, compte vraisemblablement quelques milliers de descendants en Amérique du Nord à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Ils descendent tous de son fils Joseph Levrault de Langis, né de Marguerite Trottier, officier d'infanterie dans les troupes du détachement de la Marine, et marié à Marie Anne Chorel d'Orvilliers, par acte du 22 novembre 1742 à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain (Champlain), par l'un ou l'autre des deux fils de ce dernier, Joseph Levrault de Langis, cultivateur de Batiscan, et marié à Marie Anne Roy, par contrat du 13 juin 1772 devant le notaire Jean Baptiste Badeau, et Antoine Levrault de Langis, cultivateur de Batiscan, et marié à Marie Élisabeth Frigon, par acte du 6 avril 1788 à la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade (Champlain). De plus, il se peut que «Louis nommé Langis, natif de la ville de Québec, fils de père inconnu et de défunte Marie Madeleine Maranda, ses père et mère de la ville de Québec», marié à Geneviève Canuel, par acte du 16 mars 1792 à la paroisse de Saint-Germain de Rimouski (Rimouski), et qui signe «Louis Langi dit Maranda», soit fils illégitime d'un Levrault de Langis; mais le fait est à prouver.

[Sources: ligne de Léon Levrault de Langis: générations I à X: *Anselme 1726*, vol. I, p. 83-88 (France), p. 102-103 (Valois) et p. 295-300 (Bourbon), vol. V, p. 132-133 (Harcourt), vol. VIII, p. 91-92 (Estouteville); générations X à XII: *Potier de Courcy 1879*, vol. IX, deuxième partie, p. 675-676 (Beauvau); générations XII à XV: *Beauchet-Filleau 1891*, vol. VII, p. 104-107 (Mesnard de Toucheprès); générations XV à XVII: *Jetté 1983*, p. 734, *Godbout 1944c*, p. 46-47, et *Beauchet-Filleau 1891*, vol. VI, p. 97-99 (Levrault). Ligne de Charles de Saint-Étienne de Latour: générations I à VIII: *Anselme 1726*, vol. I, p. 83-88 (France) et p. 295-300 (Bourbon), vol. II, p. 858-859 (Sully), et vol. IV, p. 163-165 (La Trémoille), *Bertrand 1893*, vol. II, p. 1-4, 7, 9, 34-36, 40; générations VIII à XIII: la preuve de la ligne ascendante de Charles de Saint-Étienne de La Tour à Marie, bâtarde de La Trémoille, fait l'objet de la section 14.3]

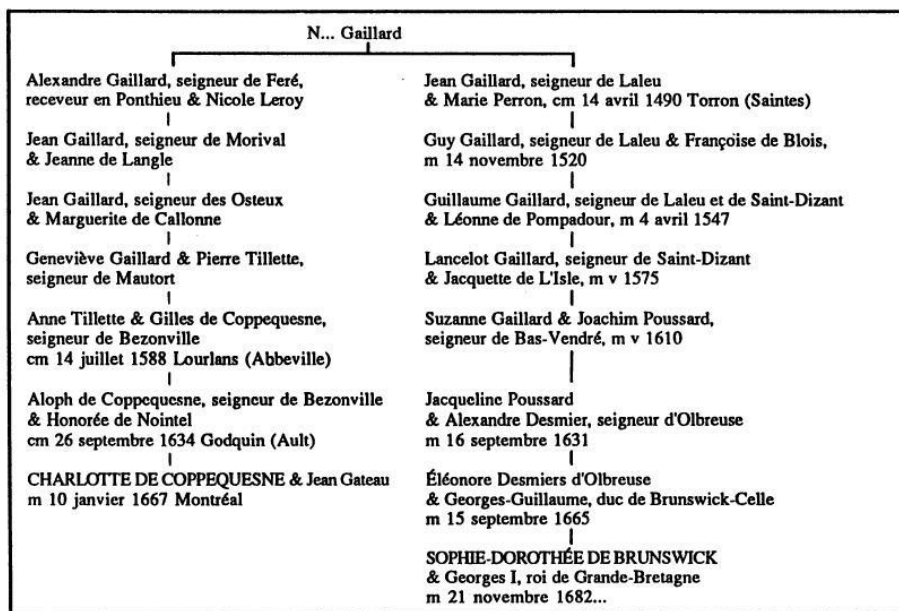
- en *histoire politique*, la succession dynastique dans une monarchie héréditaire (figure 4.4),
- en *droit*, les prétentions à un héritage ou à un trône (figure 4.5),
- en *génétique*, le mode de transmission d'une maladie héréditaire (figure 4.6),
- ou en *ethnologie*, les règles de mariage ou de parrainage observées par un groupe humain (figure 4.7).

En raison de son caractère à la fois didactique (volonté de démonstration) et sélectif (restriction de la descendance à certaines lignes), la descendance multilinéaire se présente d'ordinaire sous la forme d'un *tableau* généalogique plutôt que d'une liste (section 4.4).

#### 4.1.2.2 LA DESCENDANCE PATRILINÉAIRE OU DESCENDANCE AGNATIQUE

La **descendance patrilinéaire**, ou **descendance agnatique**, est une forme plus poussée de descendance multilinéaire. Elle rassemble tous les descendants issus du probant par les mâles (le probant, ses enfants des deux sexes, les enfants des deux sexes de ses fils, ...). Elle se confond d'ordinaire avec la descendance *patronymique*, c'est-à-dire aux seuls descendants d'une souche porteurs du même patronyme qu'elle. L'ensemble des descendants en ligne agnatique forment une **famille**, qu'on appelle habituellement **maison** quand on parle d'une famille souveraine, féodale ou noble. C'est le type de descendance caractéristique des *dictionnaires* généalogiques, qu'ils soient consacrés à l'étude d'une seule famille agnatique [*Bertrand 1893* sur la maison de Craon, *Roy 1938* sur la famille de Rigaud de Vaudreuil, *Hamel 1978* sur la famille Hamel, ...] ou à celle de plusieurs lignées [*Tanguay 1871*, *Schwennicke 1980*, *Jetté 1983*, ...].

**Figure 4.3**  
**Parenté entre Charlotte de Coppequesne et Sophie-Dorothée de Brunswick**



[Sources : ligne de Charlotte de Coppequesne: *Godbout 1944b; Jetté 1983*, p. 469-470; ligne de Sophie-Dorothée de Brunswick: *Beauchet-Filleau 1891*, volume III, 1905, p. 107-108 (Desmier) et 663 (Gaillard); générations VIII à IX: *Isenburg 1960*, vol. I, table 74; *Schwennicke 1980*, vol. I, table 65]

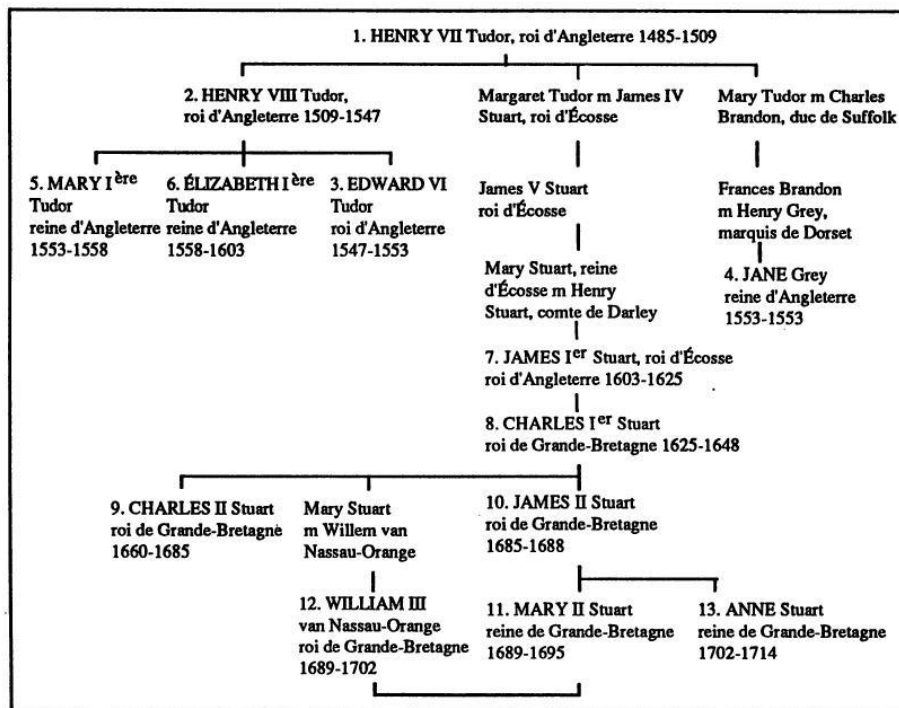
La popularité persistante de la descendance patrilinéaire auprès des généalogistes tient avant tout à un enchevêtrement de facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels qu'il serait hors propos de démêler ici. Mais la lignée agnatique jouit, en plus, d'un avantage *heuristique* important: la possibilité de recenser à travers les sources tous les porteurs d'un patronyme particulier, sans se soucier à cette étape du degré de parenté qui les lie.

La **descendance matrilineaire**, ou **descendance utérine**, qui rassemblerait tous les descendants issus d'une probante par les femmes (la probante, ses enfants des deux sexes, les enfants des deux sexes de ses filles, ...), est encore *inusitée*.

#### 4.1.2.3 LA DESCENDANCE TOTALE OU TABLE DE DESCENDANCE

La **descendance totale**, ensemble de toutes les lignes, énumère tous les descendants du probant, par les hommes comme par les femmes. C'est la **table de descendance**, à laquelle est consacré plus particulièrement le reste du chapitre. Par ailleurs, patrilinéaire ou totale, la descendance peut être complète ou restreinte à sa fraction utile.

**Figure 4.4**  
**Succession des rois et reines d'Angleterre de 1485 à 1714**

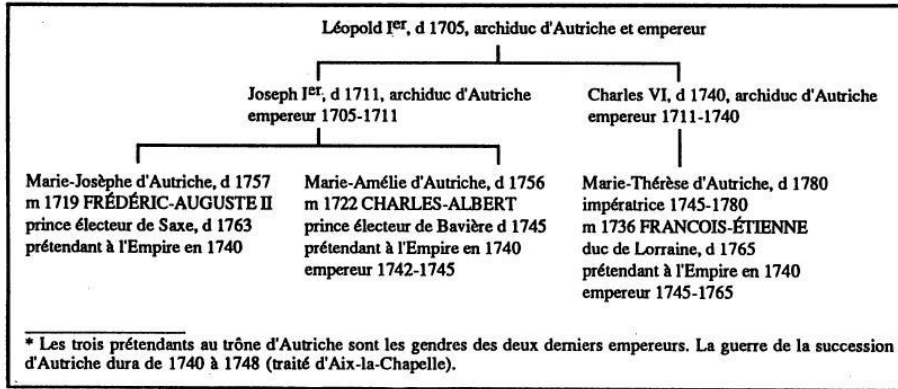


[Sources: d'après *Stokvis 1888*, volume II, p. 217-218; *Powicke et al. 1961*, p. 38-41]

La **descendance complète** énumère tous les descendants, avec ou sans postérité [*Roy 1901*, *Roy 1903*, *Roy 1905* et *Roy 1907*; *Affonso et al. 1961*, *Valynseele 1959*]. Ainsi, le tableau 4.1 présente les quatre premières générations de la descendance totale complète de Pierre Desportes, laquelle inclut les trois premières générations de la descendance agnatique complète de son gendre Noël Morin. Ce tableau illustre en même temps les systèmes de numérotation d'Aboville (section 4.2.1) et de Pélissier (section 4.2.2).

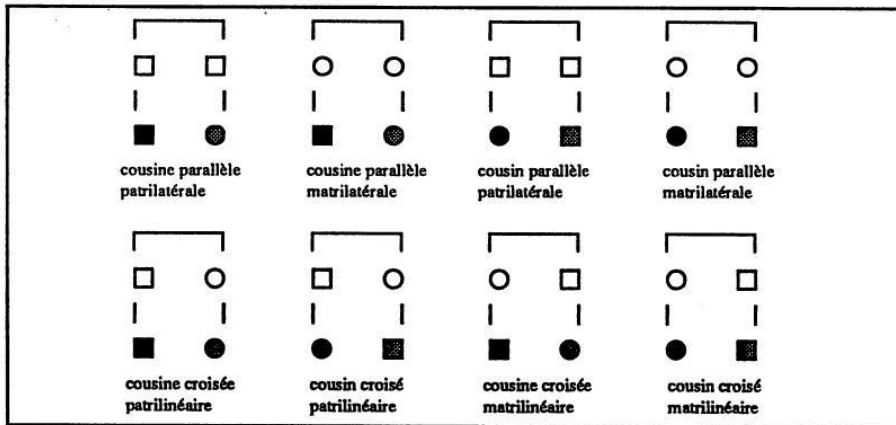
La **descendance utile** n'énumère, en principe, que les descendants ayant laissé une postérité; en pratique, c'est la descendance réduite aux *mariés* [*Talbot 1948*]. Ainsi, le tableau 4.2 présente les quatre premières générations de la descendance totale utile de Pierre Desportes, laquelle inclut les trois premières générations de la descendance agnatique utile de son gendre Noël Morin. Ce tableau illustre en même temps le système de numérotation de Talbot (section 4.2.4).

**Figure 4.5**  
**Prétendants à la succession au trône d'Autriche en 1740**



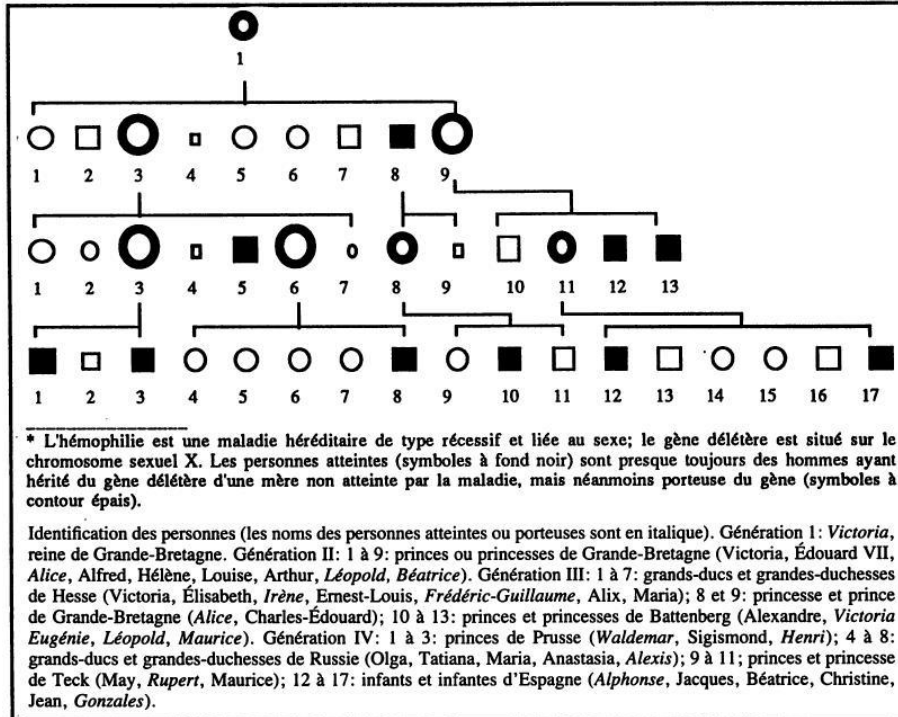
[Sources: d'après Michel MOURRE, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 1978, volume Q-S, p. 4294-5; *Isenburg 1960*, volume I, tableau 18]

**Figure 4.7**  
**Notions ethnologiques de cousin parallèle et de cousin croisé**





**Figure 4.6**  
**L'hémophilie dans la descendance de la reine Victoria**  
**de Grande-Bretagne**



[Sources: *Bodmer et al. 1976*, p. 48; *Goux 1975*, p. 82; *Kretschmer 1965*]

**Tableau 4.1**  
**Descendance totale complète de Pierre Desportes (4 générations)**

numéro Aboville	numéro Pélissier	descendant	naissance	mariage	époux/épouse
<b>GÉNÉRATION I</b>					
1	A	Pierre Desportes	–	1620	Françoise Langlois
<b>GÉNÉRATION II</b>					
1.1	Aa	Hélène Desportes	1620 1640	1634	Guillaume Hébert Noël Morin
<b>GÉNÉRATION III</b>					
1.1a.1	Aa1A	Joseph Hébert	1636	1660	Charlotte de Poitiers
1.1a.2	Aa1b	Françoise Hébert	1638	1651	Guillaume Fournier
1.1a.3	Aa1c	Angélique Hébert	1639		
1.1b.4	Aa2d	Agnès Morin	1641	1653 1671	Nicolas Gaudry Ignace Bonhomme
1.1b.5	Aa2E	Germain Morin	1642		
1.1b.6	Aa2f	Louise Morin	1643	1659	Charles Cloutier
1.1b.7	Aa2G	Nicolas Morin	1644		
1.1b.8	Aa2H	Jean Baptiste Morin	1645	1667	Catherine de Belleau
1.1b.9	Aa2i	Marguerite Morin	1646		
1.1b.10	Aa2j	Hélène Morin	1647		
1.1b.11	Aa2k	Marie Morin	1649		
1.1b.12	Aa2L	Alphonse Morin	1650	1670 1692	Madeleine Normand Angélique Destroismaisons
1.1b.13	Aa2M	Noël Morin	1652		
1.1b.14	Aa2N	Charles Morin	1654		
1.1b.15	Aa2o	M. Madeleine Morin	1656	1673	Gilles Rageot
<b>GÉNÉRATION IV</b>					
1.1a.1.1	Aa1AA	Joseph Hébert	1661		
1.1a.2.1	Aa1bA	Gilles Fournier	1653		
1.1a.2.2	Aa1bb	Marie Fournier	1655	1670	Pierre Blanchet
1.1a.2.3	Aa1bc	Agathe Fournier	1657	1671	Louis Gesseron
1.1a.2.4	Aa1bd	Jacquette Fournier	1659	1673	Jean Prou
1.1a.2.5	Aa1bE	Joseph Fournier	1661	1684	Barbe Girard
1.1a.2.6	Aa1bf	Madeleine Fournier	1663		
1.1a.2.7	Aa1bG	Jean Fournier	1665	1687	Marie Roy
1.1a.2.8	Aa1bH	Simon Fournier	1667	1691	Catherine Rousseau
1.1a.2.9	Aa1bI	Pierre Fournier	1669	1695	Marie Isabel
1.1a.2.10	Aa1bj	Françoise Fournier	1671	1686	Jacques Boulay
1.1a.2.11	Aa1bK	Louis Fournier	1672	1696	Marie Caron
1.1a.2.12	Aa1bL	Louis Fournier	1673		
1.1a.2.13	Aa1bm	Madeleine Fournier	1675	1707	Pierre Laporte
1.1a.2.14	Aa1bN	Charles Fournier	1677	1699	Elisabeth Bouchard
1.1a.2.15	Aa1bo	(fille) Fournier	1679		
1.1b.4a.1	Aa2d1a	Hélène Gaudry	1656	1671	Pierre Boucher
1.1b.4a.2	Aa2d1B	Jacques Gaudry	1658	1694 1701	Jeanne Guillory Anne Bourdon

**Tableau 4.1 (suite)**  
**Descendance totale complète de Pierre Desportes (4 générations)**

numéro Aboville	numéro Péllissier	descendant	naissance	mariage	époux/épouse
1.1b.4a.3	Aa2d1c	Christine Gaudry	1660	1677	Jean Hamel
1.1b.4a.4	Aa2d1d	Françoise Gaudry	1662	1678	Jean Pilote
1.1b.4a.5	Aa2d1E	Nicolas Gaudry	1664	1687	Anne Pigeon
1.1b.4a.6	Aa2d1f	Agnès Gaudry	1666		
1.1b.4a.7	Aa2d1g	Agnès Gaudry	1667	1686	Joseph Lemay
1.1b.4a.8	Aa2d1H	J. Alphonse Gaudry	1670		
1.1b.4b.9	Aa2d2i	Catherine Bonhomme	1671	1693	Louis Moreau
1.1b.4b.10	Aa2d2j	Anne Félicité Bonhomme	1673	1697	Louis Lefebvre
				1702	Etienne Hayot
1.1b.4b.11	Aa2d2k	Anne Agnès Bonhomme	1675	1697	Pierre Dion
1.1b.4b.1	Aa2d2l	Marie Cath. Bonhomme	1677	1695	François Provost
				1714	Pierre Paris
1.1b.4b.13	Aa2d2M	Ignace Bonhomme	1678		
1.1b.4b.14	Aa2d2N	Jean Bonhomme	1680		
1.1b.4b.15	Aa2d2O	Chs Ignace Bonhomme	1682	1705	Thérèse Goulet
1.1b.4b.16	Aa2d2P	Noël Bonhomme	1684	1709	Félicité Hamel
1.1b.4b.17	Aa2d2q	Madeleine Bonhomme	1685	1710	Joseph Morache
1.1b.6.1	Aa2fa	Elisabeth Cloutier	1660	1676	Nicolas Gamache
1.1b.6.2	Aa2fb	Madeleine Cloutier	1662	1681	Paul Tessier
1.1b.6.3	Aa2fc	Marie Anne Cloutier	1664	1684	Charles Gariépy
1.1b.6.4	Aa2fd	Jeanne Cloutier	1668	1687	Claude Gravel
1.1b.6.5	Aa2fe	Charlotte Cloutier	1670		
1.1b.6.6	Aa2ff	Louise Cloutier	1673	1695	Nicolas Bonhomme
1.1b.6.7	Aa2fG	Charles Cloutier	1674		
1.1b.6.8	Aa2fh	Hélène Cloutier	1677	1696	Pierre Gagnon
1.1b.6.9	Aa2fi	Marie Cloutier	1679	1699	Joseph Gagnon
1.1b.6.10	Aa2fj	Jean Baptiste Cloutier	1681	1702	Anne Morisset
1.1b.6.11	Aa2fK	Zacharie Cloutier	1683	1708	Jeanne Bacon
1.1b.6.12	Aa2fL	Augustin Cloutier	1686		
1.1b.6.13	Aa2fM	Joseph Cloutier	-	1720	Elisabeth Morin
1.1b.8.1	Aa2Ha	Marie Morin	1672		
1.1b.8.2	Aa2Hb	Marie Anne Morin	1675	1691	Jacques Pinguet
1.1b.12a.1	Aa2L1A	François Morin	1670	1697	Catherine Chamailard
1.1b.12a.2	Aa2L1B	Pierre Noël Morin	1672	1696	Marguerite Rousseau
1.1b.12a.3	Aa2L1C	Germain Morin	1673		
1.1b.12a.4	Aa2L1D	Joseph Morin	1675	1701	Agnès Bouchard
1.1b.12a.5	Aa2L1e	Catherine Morin	1677	1699	Jacques Beaudoin
1.1b.12a.6	Aa2L1F	Nicolas Morin	1679		
1.1b.12a.7	Aa2L1G	Jean Baptiste Morin	1680		
1.1b.12a.8	Aa2L1h	Madeleine Morin	1682		
1.1b.12a.9	Aa2L1I	Nicolas Morin	1684	1706	Madeleine Mercier
1.1b.12a.10	Aa2L1J	Louis Morin	1686		
1.1b.12a.11	Aa2L1K	Charles Morin	1690		
1.1b.12b.12	Aa2L2L	Thomas Morin	1693		
1.1b.12b.13	Aa2L2M	Louis Morin	1698	1721	Élisabeth Bilodeau

**Tableau 4.1 (suite)**  
**Descendance totale complète de Pierre Desportes (4 générations)**

numéro Aboville	numéro Pélessier	descendant	naissance	mariage	époux/épouse
1.1b.12b.14	Aa2L2N	Marie Morin	1702	1720	Jacques Bilodeau
1.1b.12b.15	Aa2L2O	Hélène Morin	1711		
1.1b.15.1	Aa2oA	Charles Rageot	1674	1696	Geneviève Gauvreau
1.1b.15.2	Aa2oB	Nicolas Rageot	1676		
1.1b.15.3	Aa2oC	Philippe Rageot	1678		
1.1b.15.4	Aa2oD	Charles Rageot	1680		
1.1b.15.5	Aa2oE	François Rageot	1682	1711	Geneviève Gauthier
1.1b.15.6	Aa2oF	Denis Rageot	1684		
1.1b.15.7	Aa2oG	Gilles Rageot	1686		
1.1b.15.8	Aa2oH	Gilles Rageot	1689	1724	Elisabeth Douaire
1.1b.15.9	Aa2oi	Madeleine Rageot	1692	1708	Pierre Rivet

[Source: *Jetté 1983, passim*]

**Tableau 4.2**  
**Descendance totale utile de Pierre Desportes (4 générations)**

	descendant	mariage	époux/épouse	
		<b>GÉNÉRATION I</b>		
1	Pierre Desportes	1620	Françoise Langlois	2
		<b>GÉNÉRATION II</b>		
2	Hélène Desportes	1634	Guillaume Hébert	3
		1640	Noël Morin	4
		<b>GÉNÉRATION III</b>		
3	Joseph Hébert	1660	Charlotte de Poitiers	
	Françoise Hébert	1651	Guillaume Fournier	5
4	Agnès Morin	1653	Nicolas Gaudry	6
		1671	Ignace Bonhomme	7
	Louise Morin	1659	Charles Cloutier	8
	Jean Baptiste Morin	1667	Catherine de Belleau	9
	Alphonse Morin	1670	Madeleine Normand	10
		1692	Angélique Destroismaisons	11
	Marie Madeleine Morin	1673	Gilles Rageot	12
		<b>GÉNÉRATION IV</b>		
5	Marie Fournier	1670	Pierre Blanchet	
	Agathe Fournier	1671	Louis Gesseron	
	Jacquette Fournier	1673	Jean Prou	
	Joseph Fournier	1684	Barbe Girard	
	Jean Fournier	1687	Marie Roy	
	Simon Fournier	1691	Catherine Rousseau	
	Pierre Fournier	1695	Marie Isabel	

**Tableau 4.2 (suite)**  
**Descendance totale utile de Pierre Desportes (4 générations)**

	<b>descendant</b>	<b>mariage</b>	<b>époux/épouse</b>
	Françoise Fournier	1686	Jacques Boulay
	Louis Fournier	1696	Marie Caron
	Madeleine Fournier	1707	Pierre Laporte
	Charles Fournier	1699	Elisabeth Bouchard
6	Hélène Gaudry	1671	Pierre Boucher
	Jacques Gaudry	1694	Jeanne Guillory
		1701	Anne Bourdon
	Christine Gaudry	1677	Jean Hamel
	Françoise Gaudry	1678	Jean Pilote
	Nicolas Gaudry	1687	Anne Pigeon
	Agnès Gaudry	1686	Joseph Lemay
7	Catherine Bonhomme	1693	Louis Moreau
	Anne Félicité Bonhomme	1697	Louis Lefebvre
		1702	Etienne Hayot
	Anne Agnès Bonhomme	1697	Pierre Dion
	Marie Cath. Bonhomme	1695	François Provost
		1714	Pierre Paris
	Charles Ignace Bonhomme	1705	Thérèse Goulet
	Noël Bonhomme	1709	Félicité Hamel
	Madeleine Bonhomme	1710	Joseph Morache
8	Elisabeth Cloutier	1676	Nicolas Gamache
	Madeleine Cloutier	1681	Paul Tessier
	Marie Anne Cloutier	1684	Charles Gariépy
	Jeanne Cloutier	1687	Claude Gravel
	Louise Cloutier	1695	Nicolas Bonhomme
	Hélène Cloutier	1696	Pierre Gagnon
	Marie Cloutier	1699	Joseph Gagnon
	Jean Baptiste Cloutier	1702	Anne Morisset
	Zacharie Cloutier	1708	Jeanne Bacon
	Joseph Cloutier	1720	Elisabeth Morin
9	Marie Anne Morin	1691	Jacques Pinguet
10	François Morin	1697	Catherine Chamailard
	Pierre Noël Morin	1696	Marguerite Rousseau
	Joseph Morin	1701	Agnès Bouchard
	Catherine Morin	1699	Jacques Beaudoin
	Nicolas Morin	1706	Madeleine Mercier
11	Louis Morin	1721	Élisabeth Bilodeau
	Marie Morin	1720	Jacques Bilodeau
12	Charles Rageot	1696	Geneviève Gauvreau
	François Rageot	1711	Geneviève Gauthier
	Gilles Rageot	1724	Elisabeth Douaire
	Madeleine Rageot	1708	Pierre Rivet

[Source: *Jetté 1983, passim*]



## 4.2 LA NUMÉROTATION DES DESCENDANTS

L'attribution, à chaque descendant, d'un numéro qui lui soit *propre*, son **numéro de descendant**, sert à le *situer par rapport* à l'ensemble des descendants d'un probant particulier. Mais contrairement au numéro d'ascendant, le numéro de descendant n'est jamais utilisé dans un tableau, mais uniquement dans une liste de descendance.

Il n'existe *pas* de système universel de numérotation des descendants. Il est même possible de *remplacer* adéquatement un système de numérotation des descendants par un classement adéquat des fiches de famille (section 4.3). Quatre systèmes de numérotation des descendants ont toutefois été retenus: les deux premiers, ceux d'Aboville et de Pélissier, sont les seuls à respecter le principe du numéro unique pour chaque descendant, quels que soient le nombre de générations et l'ordonnance de l'information; le troisième, celui de l'escalier, exige une disposition particulière de l'information pour qu'un numéro désigne sans équivoque un descendant précis, et le dernier, celui de Talbot, n'identifie que les fratries germaines.

### 4.2.1 LE SYSTÈME D'ABOVILLE

Le système inventé vers 1940 par le comte Jacques d'Aboville a été présenté en 1961 par Pierre Durye [*Durye 1985*, p. 74-77]. C'est un système alphanumérique à prépondérance numérique. Appliqué au tableau 4.1 et au tableau 4.6, il suit la procédure suivante.

Le *proband*, individu ou couple, forme la génération I. Son numéro de descendant se compose d'un seul sigle. Ce sigle unique est indifférent; il peut être un numéro d'ascendant, un numéro de fiche, l'initiale du patronyme du probant ou, tout simplement, le chiffre 1.

Les *enfants du probant* forment la génération II. Le numéro de descendant de chaque enfant se compose de *deux sigles séparés par un point* (ou tout autre signe séparateur): le numéro de descendant du probant, c'est-à-dire de son père ou de sa mère, et son rang dans la fratrie. Ainsi, le cinquième enfant du probant porte le numéro 1.5.

Les *petits-enfants du probant* forment la génération III. Le numéro de descendant de chaque petit-enfant se compose de *trois sigles séparés par un point*: le numéro de descendant de son père ou de sa mère, enfant du probant, et son rang dans la fratrie. Ainsi, le numéro 1.12.7 désigne un descendant de troisième génération, septième enfant du douzième enfant (numéro 1.12) du probant (numéro 1). *De façon générale*, le numéro d'un descendant quelconque se compose d'un nombre de sigles égal au rang de la génération à laquelle il appartient. Ce sigle est formé, d'une part, par le numéro de son père ou de sa mère, c'est-à-dire de la personne qui le relie au probant, et, d'autre part, par son rang dans la fratrie.

Si un descendant s'est *marié plus d'une fois*, ses différents mariages sont distingués par une *lettre minuscule* accolée à son rang dans la fratrie. Le rang de naissance des enfants n'est pas affecté par cette distinction. Ainsi, les numéros 1.2a et 1.2b annoncent que les

enfants de 1.2 proviennent de deux mariages; si le dernier enfant du premier lit porte le numéro 1.2a.3, le premier enfant du deuxième lit porte le numéro 1.2b.4.

Si un descendant marie un *collatéral*, la descendance du couple n'est pas répétée. Pour que leurs descendants ne portent qu'un numéro, elle est inscrite au nom de l'aîné, c'est-à-dire au nom du membre du couple portant *le plus petit numéro*, avec renvoi à ce numéro au nom du cadet. Le plus petit numéro de descendant se définit ainsi:

- si deux numéros diffèrent par le nombre de sigles, le plus petit est celui qui en compte le moins; ainsi, 1.2.4.3 < 1.1.3.1.2;
- si deux numéros sont de taille égale, la comparaison est effectuée en considérant l'ordre numérique normal; ainsi, 1.1.10.7 < 1.2.4.3.

L'énumération des descendants se fait *génération par génération*.

Un numéro d'Aboville désigne donc sans équivoque un descendant particulier. Sa place dans la descendance est précisée à la fois par sa génération d'appartenance (le nombre de sigles) et par sa filiation (la suite des sigles).

#### 4.2.2 LE SYSTÈME DE PÉLISSIER

Le système inventé par Jean-Pierre Péliissier a été présenté par son auteur en 1985 [*Péliissier 1985*, p. 134-138]. C'est un système alphanumérique à prépondérance alphabétique. Appliqué au tableau 4.1 et au tableau 4.6, il suit la procédure suivante. Il suit *les mêmes règles* que le système d'Aboville, mais s'en distingue en y *substituant* des lettres aux chiffres et des chiffres aux lettres. Ainsi,

- 1.12.7 en système d'Aboville s'écrit ALG en système de Péliissier,
- et 1.2a.3 et 1.2a.4 en système d'Aboville s'écrivent AB<sub>1</sub>C et AB<sub>2</sub>D en système de Péliissier.

De même,

- ABDC (1.2.4.3) < AACAB (1.1.3.1.2)
- et AAJG (1.1.10.7) < ABDC (1.2.4.3).

Le système de Péliissier présente trois *avantages* supplémentaires par rapport au système d'Aboville:

- l'usage de lettres, qui autorise des fratries de 26 enfants, permet de *coller les sigles* composant le numéro d'ascendant et de faire ainsi l'économie du point séparateur;
- l'usage de lettres permet de distinguer le *sexe* des personnes: la majuscule désigne une personne de sexe masculin et la minuscule une personne de sexe féminin; ainsi, les numéros ABcd et AbCd désignent des filiations distinctes que le système d'Aboville confond dans la suite 1.2.3.4;



— et l'usage d'un nombre pour indiquer le rang d'un mariage ( $d_1, H_4$ ) permet, d'une part, de faire ressortir le rang par la mise en *indice*, et, d'autre part, d'employer le chiffre zéro (0) pour désigner une *filiation illégitime*.

En revanche, l'interprétation des numéros d'ascendant est moins immédiate dans le système de Pélissier que dans le système d'Aboville, en raison de la conversion des rangs de naissance, qui sont des nombres, en lettres de l'alphabet.

Cependant, les systèmes d'Aboville et de Pélissier de numérotation de descendants présentent l'un et l'autre deux *inconvénients*.

En premier lieu, la précision de la numérotation a pour conséquence sa *lourdeur*. La taille et la complexité des numéros les rendent de moins en moins maniables au-delà de cinq ou de six générations. Cet inconvénient peut toutefois être contourné, soit en *subdivisant* une descendance imposante en chapitres, soit en lui ajoutant des *sous-titres*. Dans la première solution, chaque enfant ou petit-enfant du probant est à la tête d'un chapitre distinct. On évite ainsi de répéter son numéro de descendant dans celui de chacun de ses descendants. Le rang du chapitre tient alors lieu d'indicateur commun. Dans la deuxième solution, l'énumération des descendants d'un couple est précédée d'un sous-titre rappelant les noms des parents. On évite ainsi au lecteur de se rapporter constamment à leur mention pour identifier les fratries. C'est le procédé retenu au tableau 4.6.

Et en deuxième lieu, l'*ajout* de descendants, avec ou sans postérité, bouleverse inévitablement la numérotation, dans la fratrie d'abord, puis chez les descendants des frères et sœurs affectés par le changement de rang. Or, cet inconvénient est incontournable, dans la mesure où la structure de la table de descendance ne permet *pas de prévoir à l'avance* le nombre de descendants.

#### 4.2.3 LE SYSTÈME DE L'ESCALIER

Le système de l'escalier identifie les descendants d'une manière à la fois alphanumérique et graphique. Illustré au tableau 4.3, il suit la procédure suivante:

- le probant ne reçoit pas de numéro. Sa notice généalogique est collée à la marge de gauche;
- les descendants ne reçoivent qu'un seul sigle, lettre ou chiffre. Ils sont distingués les uns des autres,
  - à l'intérieur d'une même génération, par leur rang, symbolisé par un sigle (1,2,3, ... ou a,b,c, ...),
  - et d'une génération à l'autre, par la largeur de la marge de gauche, qui augmente avec le rang de la génération.

L'énumération des descendants se fait *ligne par ligne*, par rang de naissance, puis par génération, comme dans le plan suivant.

Le système de l'escalier est utilisé assez souvent quand la descendance ne dépasse pas sept générations [*GHdA 1951, Valynseele 1959, Kretschmer 1965, ...*]. Intermédiaire entre le tableau de descendance et la liste de descendance (section 4.4), le système allie une numérotation simple à une appréhension immédiate des générations, malgré une consommation d'espace parfois imposante.

Probant	génération I
1. Premier enfant du probant	génération II
1) Premier enfant du précédent	génération III
(1) Premier enfant du précédent	génération IV
a. Seul enfant du précédent	génération V
a) Premier enfant du précédent	génération VI
(a) Seul enfant du précédent	génération VII
b) Deuxième enfant de a.	génération VI
(a) Seul enfant du précédent	génération VII
(2) Deuxième enfant de 1)	génération IV
etc.	

#### 4.2.4 LE SYSTÈME DE TALBOT

Le système employé par Éloi-Gérard Talbot dans ses ouvrages généalogiques [*Talbot 1948, Talbot 1970 et Talbot 1976*] a été repris à l'occasion. Appliqué au tableau 4.2, il suit la procédure suivante:

- le numéro de *droite* suit la mention du *couple-parent* et il renvoie au même numéro placé plus bas et à gauche,
- tandis que le numéro de *gauche* précède la mention des membres d'une même *fratrie*, issue du couple-parent suivi plus haut et à droite du même numéro.

Le système de Talbot est particulièrement bien adapté à la présentation d'une descendance utile réduite aux renseignements d'identification, puisque tous les renseignements peuvent figurer sur une seule ligne: non seulement la numérotation est réduite à sa plus simple expression, mais la disposition des renseignements est très économe d'espace.

Le système présente néanmoins deux inconvénients: d'un côté, la recherche d'un couple particulier devient fastidieuse quand la descendance s'étend sur plusieurs pages; d'un autre côté, la numérotation étant consécutive et ne s'appliquant qu'aux fratries, non seulement les erreurs de transcriptions sont à la fois fréquentes et indiscernables, mais l'indexation est impossible.

#### 4.3 LA FICHE DE FAMILLE

Une descendance peut être considérée comme une *suite ordonnée* de fiches de famille. La **fiche de famille** est l'*arrangement* des renseignements relatifs à un couple et à ses enfants.

Elle sert également de support à l'histoire des couples sans postérité. On appelle **reconstitution d'une famille** l'opération de *rassemblement*, sur une fiche de famille, des événements d'état civil relatifs à un couple et à ses enfants.

La fiche de famille est un modèle théorique; son rôle est de déterminer les renseignements requis et leur ordre d'énonciation. Par contre, son dessin, son support matériel (papier, carton, disquette, ...) et son usage (instrument de travail ou publication des résultats) sont *indifférents*. Ainsi, la fiche de famille est représentée aussi bien par les fiches-types du tableau 4.4 et du tableau 4.5 que par les énoncés généalogiques de la liste de descendance du tableau 4.6. C'est que malgré des différences de présentation, l'inscription et l'ordonnance des renseignements y sont pareillement respectées.

Les fiches de famille se distinguent selon que leur contenu s'en tient à l'histoire de l'unité familiale ou qu'il la dépasse. La description des deux types de fiches de famille est suivie de la présentation des procédés de classement des fiches de famille.

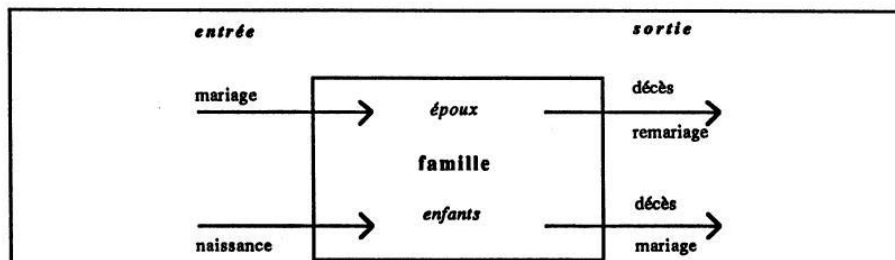
#### 4.3.1 LA FICHE DE FAMILLE DE TYPE I

##### 4.3.1.1 LA STRUCTURE DE LA FICHE DE FAMILLE DE TYPE I

La *structure* de la fiche de famille de type I calque l'histoire de l'unité familiale, depuis la formation du couple conjugal jusqu'au départ du dernier membre de la famille (figure 4.8): les *époux* (le descendant et son conjoint) entrent dans la famille à leur mariage et ils en sortent à leur divorce, à leur remariage ou à leur décès, tandis que leurs *enfants* éventuels entrent dans la famille à leur naissance et ils en sortent à leur premier mariage ou à leur décès.

L'histoire d'un descendant célibataire s'inscrit ainsi sur une seule fiche; mais l'histoire d'un descendant marié s'étale sur au moins deux fiches, celle de ses parents et celle qu'il crée par son (premier) mariage, tandis que l'histoire de son conjoint ne commence qu'à son mariage et s'interrompt à sa sortie de la famille.

**Figure 4.8**  
Structure de la fiche de famille de type I



## 4.3.1.2 LA DESCRIPTION DE LA FICHE DE FAMILLE DE TYPE I

Le contenu de la fiche de famille de type I *s'en tient* à l'histoire de l'unité familiale. C'est la fiche de famille *proprement dite*. Elle est illustrée par l'exemple (fictif) du tableau 4.4.

La fiche de famille de type I contient quatre groupes de renseignements. Seuls les trois premiers groupes sont indispensables à la définition de la fiche; les autres renseignements créent un sous-type.

- Si un système de numérotation quelconque est employé, le *numéro* de descendant sert à situer le descendant marié dans la descendance du probant. L'indication du *rang de naissance* des enfants sert à les situer dans leur fratrie.
- L'information familiale essentielle, inscrite *en gras* au tableau 4.4, comprend
  - les *noms* des époux et ceux de leurs enfants éventuels, énumérés par rang de naissance;

**Tableau 4.4**  
**Fiche de famille de type I**

---

AgfH

**HUDON dit Beaulieu, François**, cultivateur, de Rimouski (Rimouski)  
(veuf de *Catherine LABBÉ*)

**d 15 s 16 janvier 1854 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)**

**m 24 novembre 1836 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) (Saint-Maurice)**  
(3-4 consanguinité)

**PETIT, Marie Clémence**, mineure

(*Joseph*, tonnelier & *Marie Louise DESROSIERS*) de Batiscan  
[2° m 14 août 1857 Notre-Dame de Montréal: *Charles DUBOIS*]

*ENFANTS*

1. **HUDON dit Beaulieu, Pierre François**  
n 03 b 05 octobre 1837 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)  
d 21 s 22 décembre 1837 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)
  2. **HUDON dit Beaulieu, Marie Geneviève**  
n 30 janvier b 01 février 1840 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)  
m 15 novembre 1863 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski): *Jacques LEBLANC*
  3. **HUDON dit Beaulieu, Henri**, pêcheur, de Percé  
n 26 b 27 juillet 1842 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski) (jumeau)  
d 19 s 22 mai 1916 Saint-Michel de Percé (Gaspé)
  4. **HUDON dit Beaulieu, Anselme**, maçon, de Montréal  
n 26 b 27 juillet 1842 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski) (jumeau)  
m 14 août 1865 Saint-Jérôme (Terrebonne): *Thérèse CARON*
-

- la *date et le lieu des événements* marquant leurs entrées et leurs sorties respectives, à savoir:
    - le mariage des époux, événement-origine de la famille,
    - la naissance de chaque enfant, moment de son entrée dans la famille,
    - le premier mariage ou le décès de l'enfant célibataire, moment de sa sortie de la famille,
    - le divorce, le remariage ou le décès de l'un et l'autre époux, moment de sa sortie de la famille;
  - et le *renvoi* à la source de ces renseignements, normalement tirés des actes de baptême, mariage et sépulture.
- Les *noms* des personnes étrangères à la famille sont inscrits *en italique* au tableau 4.4; il s'agit des parents ou du conjoint précédent de l'un et l'autre époux, du conjoint suivant de l'époux remarié et des premiers conjoints des enfants mariés.
- Ces noms servent de *renvois* aux fiches de famille porteuses de l'histoire antérieure ou postérieure des descendants impliqués; en assurant la *circulation d'une fiche de famille à l'autre*, ils évitent la *répétition* de renseignements déjà présents sur les autres fiches.
- Les autres renseignements, *facultatifs*, ont en commun de provenir de la *même source* que les précédents, pour avoir été déclarés aux divers événements baliseurs de l'histoire familiale. Il s'agit notamment des âges déclarés, des professions, des lieux de résidence, d'éventuelles dispenses de parenté et du décès éventuel du père ou de la mère des époux.

Le trait caractéristique de la fiche de famille de type I est la *substitution de renvois* à d'autres fiches à *l'information* qu'elles contiennent déjà. Ce procédé suppose donc la rédaction de fiches distinctes pour *chaque couple*. Il est impératif dans l'étude *intégrale* de populations présentant une unité, soit géographique [*Jetté 1983*, reconstitution des familles à partir des registres paroissiaux (section 5.1.7.3, paragraphe 2)], soit sociale [*Anselme 1726*]. L'usage de renvois doit cependant souffrir des *exceptions*, chaque fois que le couple auquel il réfère ne fait pas partie de la descendance: parents du probant et des conjoints des descendants. L'abandon du principe du renvoi conduit à la fiche de famille de type II.

#### 4.3.2 LA FICHE DE FAMILLE DE TYPE II

La fiche de famille de type II *dépasse* l'histoire de l'unité familiale. L'histoire des descendants mariés, conjoints ou enfants, y figure en entier, au lieu d'être dispersée sur plus d'une fiche. Elle est illustrée par l'exemple (fictif) du tableau 4.5.

La fiche de famille de type II contient cinq groupes de renseignements. Les quatre premiers sont identiques à ceux de la fiche de type I.

Le cinquième groupe *répète* des renseignements déjà présents dans les fiches de famille porteuses de l'histoire antérieure ou postérieure des personnes mariées. Ce sont

- les noms du père et de la mère des époux, s'ils étaient veufs au mariage à l'origine de la famille,
- la date et le lieu de la naissance et de baptême des époux,

**Tableau 4.5**  
**Fiche de famille de type II**

---

AgfH

**HUDON dit Beaulieu, François**, cultivateur, de Rimouski (Rimouski)  
(*Pierre*, journalier & f *Jeanne ROBERT*) de Longueuil (Chambly)  
n 24 Longueuil (Chambly) b 26 juillet 1789 Notre-Dame de Montréal  
d 15 s 16 janvier 1854 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)  
[1<sup>er</sup> m 07 mai 1819 Notre-Dame de Québec:  
*Catherine LABBÉ*, majeure (Jean Baptiste, maçon & f Rose Demers) de Québec]  
sans postérité

**m 24 novembre 1836 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)** (3-4 consanguinité)

**PETIT, Marie Clémence**, mineure  
(*Joseph*, tonnelier & *Marie Louise DESROSIERS*) de Batiscan  
n et b 03 mai 1815 Saint-Pierre de Sorel (Richelieu)  
d 24 s 26 décembre 1899 Saint-François-Xavier de Chicoutimi (Chicoutimi)  
[2<sup>e</sup> m 14 août 1857 Notre-Dame de Montréal:  
*Charles DUBOIS*, majeur (veuf de Rosalie Meunier) de Beauport (Québec)]  
sans postérité

*ENFANTS*

1. **HUDON dit Beaulieu, Pierre François**  
n 03 b 05 octobre 1837 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)  
d 21 s 22 décembre 1837 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)
  2. **HUDON dit Beaulieu, Marie Geneviève**  
n 30 janvier b 01 février 1840 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski)  
d 03 s 06 mai 1875 Saint-Joseph de Salem (New Hampshire, États-Unis)  
m 15 novembre 1863 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski):  
*Jacques LEBLANC*, majeur, menuisier, de Sherbrooke (Paul, menuisier & f Esther Thibodeau)
  3. **HUDON dit Beaulieu, Henri**, pêcheur, de Percé  
n 26 b 27 juillet 1842 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski) (jumeau)  
d 19 s 22 mai 1916 Saint-Michel de Percé (Gaspé)
  4. **HUDON dit Beaulieu, Anselme**, maçon, de Montréal  
n 26 b 27 juillet 1842 Saint-Germain de Rimouski (Rimouski) (jumeau)  
d 07 s 10 janvier 1924 Saint-Louis de Terrebonne (Terrebonne)  
1<sup>er</sup> m 14 août 1865 Saint-Jérôme (Terrebonne):  
*Thérèse CARON*, mineure (Claude, cultivateur & Marie Josèphe Lefebvre) de Saint-Jérôme (Terrebonne)  
2<sup>e</sup> m 1<sup>er</sup> mars 1899 Sainte-Anne d'Yamachiche (Saint-Maurice):  
*Adèle LEMAY*, majeure (veuve de Clément Vincent) d'Yamachiche (Saint-Maurice)
-

- la date et le lieu du décès et de la sépulture des enfants mariés et des époux remariés,
- la date et le lieu des mariages contractés avant l'entrée ou après la sortie de la famille, tant par les époux que par leurs enfants,
- les noms des conjoints des époux et de leurs enfants,
- les noms des parents ou du conjoint précédent de ces conjoints,
- et, même, les dates et lieux de naissance, baptême, décès et sépulture, et des conjoints des enfants mariés, et des époux décédés (ces renseignements n'ont *pas* été illustrés au tableau 4.5).

La section réservée aux époux d'une fiche de famille de type II est identique à la fiche d'ascendance de type II.

La fiche de famille de type II est *la plus complète* des quatre fiches destinées à ranger les renseignements d'intérêt généalogique qui ont été présentés: la fiche d'ascendance de type I (section 3.4.1, tableau 3.15), la fiche d'ascendance de type II (section 3.4.2, tableau 3.16), la fiche de famille de type I (section 4.3.1, tableau 4.4) et la fiche de famille de type II (section 4.3.2, tableau 4.5). C'est pourquoi la fiche de famille de type II représente *la fiche de travail la plus appropriée*.

### 4.3.3 LES PROCÉDÉS DE CLASSEMENT DES FICHES DE FAMILLE

Il existe plusieurs procédés de classement des fiches de famille. Quatre d'entre eux ont été retenus: l'ordre numérique, l'ordre alphabétique, l'ordre généalogique et l'ordre chronologique.

L'ordre *numérique* suit la séquence des numéros de descendant. Il est réservé à la liste de descendance. Il est illustré au tableau 4.1 et au tableau 4.6 par les systèmes d'Aboville (section 4.2.1) et de Péliissier (section 4.2.2) et au tableau 4.2 par le système de Talbot (section 4.2.4).

L'ordre *alphabétique*, qui repose sur la triade formée du nom des conjoints et de l'année de leur mariage, suit les règles de classement alphabétique exposées à la section 3.4.3.2. Il est réservé, de préférence, au fichier de travail, d'une part, et à l'index onomastique d'une table de descendance, d'autre part. Le classement principal se fait d'ordinaire au nom de l'homme. Mais le fichier de travail, comme l'index onomastique d'une table de descendance, bénéficient d'un classement supplémentaire au nom de la femme.

L'ordre *généalogique* expose la descendance ligne par ligne, par rang de naissance, puis par génération. C'est le seul mode de classement possible pour le tableau de descendance. Il est illustré par la liste de descendance du tableau 4.3 par le système de numérotation de l'escalier.

L'ordre *chronologique* suit la séquence des dates de mariage des descendants. C'est le mode de classement employé par Tanguay [*Tanguay 1871*] et par Jetté [*Jetté 1983*]. Il est réservé à la liste de descendance. Pour respecter la logique généalogique, ce mode de classement rapproche les fiches de familles concernant le même homme et les ordonne d'après la date de son premier mariage.

#### 4.4 LA PRÉSENTATION DE LA TABLE DE DESCENDANCE

Il existe deux modes de présentation de la table de descendance: le tableau de descendance et la liste de descendance.

##### 4.4.1 LE TABLEAU DE DESCENDANCE

Le **tableau de descendance** est un tableau généalogique représentant une descendance.

Le tableau de descendance est toujours *vertical*. Les modèles de tableaux de descendance se distinguent plutôt par leur contenu (nombre de générations, de personnes, de renseignements) et par leur dimension (de 20 × 30 centimètres à 1 mètre carré, par exemple). Les enfants y sont habituellement disposés par rang de naissance; le cas échéant, il est d'usage de distinguer également les lits dont ils sont issus par un indice (par un chiffre pour les unions légitimes et par une lettre pour les unions illégitimes).

Le tableau est le mode de présentation le mieux adapté à la représentation d'une descendance unilinéaire ou d'une descendance multilinéaire incomplète, en particulier si l'information est limitée aux renseignements essentiels à la démonstration, comme aux figures 4.1 à 4.6. Au contraire, la tentative de représenter par un tableau une descendance complète, agnatique ou totale, avec tous les renseignements personnels, n'aboutit qu'au prix de procédés à la limite du confort (fortes dimensions du tableau) ou de la lisibilité (réduction des caractères et multiplication des tableaux pour les lignes cadettes) [*Isenburg 1960, Schwennicke 1980*]. Le *compromis* réside dans l'emploi du tableau comme *abrégé visuel* de la liste de descendance complète, en restreignant l'information au minimum nécessaire à sa compréhension.

##### 4.4.2 LA LISTE DE DESCENDANCE

La **liste de descendance** est l'expression d'une table de descendance sous forme de liste.

Le tableau 4.1, le tableau 4.2 et le tableau 4.3 sont des listes de descendance; l'information y est toutefois réduite aux seuls renseignements indispensables à l'illustration des concepts auxquels ces tableaux sont destinés. Le tableau 4.6 propose, à titre de complément, une liste de descendance utilisant la fiche de famille de type II (section 4.3.2). La liste de descendance présente par rapport au tableau le même avantage de *souplesse* que la liste d'ascendance (section 3.5.2).



La liste de descendance s'accompagne d'un *index onomastique alphabétique des couples de descendants*, rédigé selon les règles exposées précédemment (section 4.3.3) et renvoyant, soit aux numéros de descendant, soit à la page. S'il s'agit d'une descendance agnatique, l'index onomastique des conjoints des deux sexes remplace adéquatement l'index onomastique des couples.

**Tableau 4.6**  
**Liste de la descendance totale complète de Marie Madeleine Couteau**  
**(3 générations)**

numéro de descendant		descendant
Aboville	Pélessier	
<b>GÉNÉRATION I</b>		
1	a	<p><b>COUTEAU, Marie Madeleine</b> (Jean &amp; Jeanne Morant) de la ville et arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, évêché de Saintes, Saintonge (Charente-Maritime) n vers 1606 d 9 s 10 septembre 1691 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) <i>1<sup>er</sup> m vers 1626, Saint-Jean-d'Angély</i> SAINT-PÈRE (de), Étienne, maître pâtissier (...) de Saint-Jean-d'Angély d entre 1637 et 1639 (<i>n'est pas venu au Canada</i>) <i>2<sup>e</sup> m 14 octobre 1647 Notre-Dame de Québec</i> CALTEAU, Émery (Laurent &amp; Michelle Pilotte ou Gilbert) de Gonds, arrondissement et évêché de Saintes, Saintonge (Charente-Maritime) d 2 juin 1653 Trois-Rivières (Saint-Maurice) (tué par les Iroquois près du fort du Cap) <i>sans postérité</i> <i>3<sup>e</sup> m cm 2 novembre 1653 Ameau, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)</i> HOUSSARD, Claude (Claude et Jeanne Lambert) du Plessis-Grammoire, arrondissement et évêché d'Angers, Anjou (Maine-et-Loire) n vers 1616 d 3 s 5 août 1689 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) <i>sans postérité</i></p>
<b>GÉNÉRATION II</b>		
ENFANTS DE MARIE MADELEINE COUTEAU ET D'ÉTIENNE DE SAINT-PÈRE		
1a.1	ala	<p><b>SAINT-PÈRE, Jeanne</b> b 5 février 1627 Saint-Jean-d'Angély d entre le recensement de 1667 et 18 novembre 1669, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) <i>m vers 1648, Trois-Rivières (Saint-Maurice)</i> GUILLET dit Lajeunesse, Pierre, menuisier et charpentier; frère de Mathurin Guillet (...) de l'évêché de La Rochelle, Aunis ou Saintonge (Charente-Maritime) n vers 1626 d - s 8 mai 1695 Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) [2<sup>e</sup> m contrat 11 octobre 1670 Becquet: Madeleine Delaunay (feu Claude, marchand de bois &amp; feu Marguerite Plau) de Saint-Vincent, ville, arrondissement et évêché de Nevers, Nivernais (Nièvre)]</p>

**Tableau 4.6 (suite)**  
**Liste de la descendance totale complète de Marie Madeleine Couteau**  
**(3 générations)**

numéro de descendant		
Aboville	Pélissier	descendant
1a.2	a1B	<b>SAINT-PÈRE, Olivier</b> b 31 juillet 1628 Saint-Jean-d'Angély d jeune <i>s.a.</i>
1a.3	alc	<b>SAINT-PÈRE, Marguerite</b> n vers 1629 s 14 septembre 1630 Saint-Jean-d'Angély <i>s.a.</i>
1a.4	a1D	<b>SAINT-PÈRE, Lazare</b> b 5 novembre 1632 Saint-Jean-d'Angély s 30 mars 1634 Saint-Jean-d'Angély <i>s.a.</i>
1a.5	a1e	<b>SAINT-PÈRE, Catherine</b> . b 26 août 1634 Saint-Jean-d'Angély d 27 s 28 juin 1709 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) <b>1<sup>er</sup> m vers 1649, Trois-Rivières (Saint-Maurice)</b> GUILLET, Mathurin, frère de Pierre Guillet (...) de l'évêché de La Rochelle, Aunis ou Saintonge (Charente-Maritime) d 18 août 1652 Trois-Rivières (Saint-Maurice) (tué par les Iroquois) <b>2<sup>e</sup> m vers 1653, Trois-Rivières (Saint-Maurice)</b> RIVARD dit Lavigne, Nicolas, capitaine de milice (Pierre & Jeanne Mullard) b 16 juin 1617 Saint-Aubin de Tourouvre, arrondissement de Mortagne, évêché de Chartres, Perche (Orne) d - s 1 <sup>er</sup> juillet 1701 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)
1a.6	alf	<b>SAINT-PÈRE, Blanche</b> n vers 1637 s 16 février 1640 Saint-Jean-d'Angély <i>s.a.</i>
<b>GÉNÉRATION III</b>		
<b>ENFANTS DE JEANNE DE SAINT-PÈRE ET DE PIERRE GUILLET</b>		
1a.1.1	a1aA	<b>GUILLET, Mathurin</b> , marchand cabaretier n - b 7 novembre 1649 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice) d - Sainte-Anne-de-Bellevue s 2 mars 1720 Notre-Dame de Montréal <b>m 2 novembre 1681 Sainte-Anne-de-la-Pérade (Champlain)</b> LEMOINE, Marie Charlotte (Jean & Marie Madeleine de Chavigny) n vers 1665, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) d 22 s 24 février 1743 Notre-Dame de Montréal
1a.1.2	a1ab	<b>GUILLET, Madeleine</b> n - b 9 octobre 1650 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice) d - s 27 avril 1736 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) <b>m cm 28 octobre 1664 LaTouche, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)</b>

**Tableau 4.6 (suite)**  
**Liste de la descendance totale complète de Marie Madeleine Couteau**  
**(3 générations)**

numéro de descendant		descendant
Aboville	Pélessier	descendant
		RIVARD dit Loranger, Robert (Pierre & Jeanne Mullard) b 10 juillet 1638 Saint-Aubin de Tourouvre, arrondissement de Mortagne, évêché de Chartres, Perche (Orne) d - s 11 mai 1699 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)
1a.1.3	alac	<b>GUILLET, Jeanne</b> n 3 b 17 novembre 1652 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice) d - s 18 novembre 1723 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) <b>1<sup>er</sup> m cm 26 juin 1667 Latouche, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)</b> ROUILLARD, Mathieu (feu Guillaume & Jeanne Cardineau) de Notre-Dame-de-Cogne, ville, arrondissement et évêché de La Rochelle, Aunis (Charente-Maritime) n vers 1640 d août 1702, au Mississipi (inventaire après décès 4 février 1704 Trottain) <b>2<sup>e</sup> m cm 23 juin 1711 Trottain, Batiscan (Champlain)</b> FAFARD, François (Jean & Antoinette Leverdier) b 8 janvier 1630 Hotot-en-Auge, arrondissement et évêché de Lisieux, Normandie (Calvados) d 25 s 26 décembre 1711 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) [1 <sup>er</sup> m 5 novembre 1656 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice): Marie Richard (Simon & Catherine Constancineau) de la ville, arrondissement et évêché de La Rochelle, Aunis (Charente-Maritime); 2 <sup>e</sup> m 8 avril 1696 La-Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer (Montmorency): Marie-Madeleine François (veuve de Guillaume Thibault)]
1a.1.4	alad	<b>GUILLET, Anne</b> n 24 septembre b 4 octobre 1654 Notre-Dame de Québec d entre 15 novembre 1701 et 21 février 1718, Batiscan (Champlain) <b>m cm 26 juin 1667 Latouche, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)</b> MOREAU dit Laporte, Jean (feu Pierre & Françoise Ménarde) de Javresac, arrondissement de Cognac, évêché de Saintes, Saintonge (Charente) n vers 1644 d 4 s 5 février 1711 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)
1a.1.5	alae	<b>GUILLET, Marie Catherine</b> n b 16 février 1656 Notre-Dame de Québec d après 19 janvier 1717, Bécancour (Nicolet) <b>1<sup>er</sup> m cm 18 novembre 1669 Cusson, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)</b> MASSÉ, Jacques (feu Jacques & Philippe David) de Saint-Pierre, ville et arrondissement de Cholet, évêché d'Angers, Anjou (Maine-et-Loire) n vers 1636 d 22 s 23 novembre 1687 Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) <b>2<sup>e</sup> m 14 mai 1691 Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)</b> PROVENCHER, Sébastien (...) d'origine inconnue n vers 1634 d 1710 Bécancour (Nicolet) (inventaire après décès 4 février 1711 Pothier) [1 <sup>er</sup> m cm 22 janvier 1663 Laurent du Portail, cité à l'inventaire après décès 26 avril 1691 Cusson: Marguerite Manchon (...) d'origine inconnue]

**Tableau 4.6 (suite)**  
**Liste de la descendance totale complète de Marie Madeleine Couteau**  
**(3 générations)**

numéro de descendant	Aboville	Pélissier	descendant
1a.1.6	alaf		<p><b>GUILLET, Louis</b>  n 4 b 7 juin 1657 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d - s 6 mars 1730 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>m 18 janvier 1684 Sainte-Anne-de-la-Pérade (Champlain)</b>  TROTIER, Marie (Jean Baptiste &amp; Geneviève Lafond)  n vers 1668, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  d - s 24 juin 1739 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)</p>
1a.1.7	alag		<p><b>GUILLET, Marie</b>  n 13 Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) b 17 octobre 1658 Immaculée-Conception  de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d 20 s 21 octobre 1681 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>m vers 1674, Batiscan (Champlain)</b>  BARIL, Jean (...) de Saintonge  n vers 1646 d - s 10 février 1724 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  [2<sup>e</sup> m 25 mai 1684 Sainte-Famille, Île d'Orléans (Montmorency): Élisabeth Gagnon  (veuve de Louis Moreau); 3<sup>e</sup> m 22 avril 1704 Saint-François-Xavier de Batiscan  (Champlain): Catherine Dessureaux (François &amp; Marie Bouart)]</p>
1a.1.8	alah		<p><b>GUILLET, Marguerite</b>  n 17 Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) b 22 août 1660 Immaculée-Conception de  Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d entre 1<sup>er</sup> février 1723 et 7 janvier 1733, Bécancour (Nicolet)  <b>m vers 1677, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) ou Bécancour (Nicolet)</b>  DESHAYES dit Saint-Cyr, Pierre (...) d'origine inconnue  n vers 1648 d - s 7 juin 1732 La-Nativité-de-Notre-Dame de Bécancour (Nicolet)</p>
1a.1.9	alal		<p><b>GUILLET, Pierre</b>  n vers 1663, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  d - s 11 septembre 1684 Sainte-Anne-de-la-Pérade (Champlain)  <i>s.a.</i></p>
1a.1.10	alaj		<p><b>GUILLET, sieur de Bellefeuille, Joseph</b>, voyageur  n vers 1664, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  d après 9 juin 1697, Montréal  <i>s.a.</i></p>
1a.1.11	alak		<p><b>GUILLET, Geneviève</b>  n vers 1665, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  d - s 3 avril 1741 Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  <b>1<sup>er</sup> m vers 1680, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) ou Bécancour (Nicolet)</b>  CHAMPOUX dit Jolicœur, Pierre (André &amp; Marie Lavau) de Saint-Germain d'Eymet,  arrondissement de Bergerac, évêché de Périgueux, Périgord (Dordogne)  n vers 1649 d entre 1701 et 1704, Bécancour (Nicolet)  <b>2<sup>e</sup> m cm 29 septembre 1704 Normandin, Bécancour (Nicolet)</b></p>

**Tableau 4.6 (suite)**  
**Liste de la descendance totale complète de Marie Madeleine Couteau**  
**(3 générations)**

numéro de descendant	Aboville	Pélissier	descendant
			<p>BARDIN, Jacques (...) d'origine inconnue  d entre 1706 et 1724, Bécancour (Nicolet)  <b>3<sup>e</sup> m cm 22 mai 1724 Petit, Bécancour (Nicolet)</b>  LEFEBVRE dit Descôteaux, Ange (Pierre &amp; Jeanne Auneau)  n - b 30 septembre 1661 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d 24 s 25 décembre 1735 La-Nativité-de-Notre-Dame de Bécancour (Nicolet)  [1<sup>er</sup> m vers 1680, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice): Marie-Madeleine Cusson  (Jean &amp; Marie Foubert)]</p>
			<p>ENFANTS DE CATHERINE SAINT-PÈRE  ET DE NICOLAS RIVARD</p>
1a.5b.1	a1e2A		<p><b>RIVARD, Nicolas</b>, charron  n - b 1<sup>er</sup> février 1654 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d - s 2 décembre 1719 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>1<sup>er</sup> m cm 20 novembre 1678 Cusson, Batiscan (Champlain)</b>  TROTIER, Élisabeth (Julien &amp; Marie Sédilot)  n vers 1664, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  d - s 6 avril 1699 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>2<sup>e</sup> m 27 juin 1709 Notre-Dame de Québec</b>  MARIEN, Françoise (Louis &amp; Françoise Philippeau)  n 7 basse ville b 8 octobre 1677 Notre-Dame de Québec  d - s 16 août 1749 Sainte-Geneviève de Batiscan (Champlain)  [1<sup>er</sup> m 19 septembre 1695 Notre-Dame de Québec: Sébastien Grenat dit Lachapelle,  (Paul &amp; Marie Bauder) de la ville et arrondissement de Niort, évêché de Poitiers,  Poitou (Deux-Sèvres)]</p>
1a.5b.2	a1e2b		<p><b>RIVARD, Jeanne</b>  n - b 24 août 1656 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d - s 25 novembre 1698 La-Visitation-de-Notre-Dame de Champlain (Champlain)  <b>m cm 22 avril 1669 Latouche, Champlain</b>  DUTEAU, Charles (Pierre &amp; Jeanne Perrin)  n 15 b 22 décembre 1641 temple calviniste, ville, arrondissement et évêché de La  Rochelle, Aunis (Charente-Maritime)  d 12 s 13 juin 1717 La-Visitation-de-Notre-Dame de Champlain (Champlain)</p>
1a.5b.3	a1e2C		<p><b>RIVARD dit Laglanderie, Julien</b>  n - b 9 décembre 1657 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d 9 s 10 décembre 1708 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>m 3 février 1682 Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain (Champlain)</b>  THUNAY dit Dufresne, Élisabeth (Félix &amp; Élisabeth Lefebvre)  n vers 1666, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  d 25 s 26 mars 1734 Sainte-Anne d'Yamachiche (Saint-Maurice)</p>

**Tableau 4.6 (suite)**  
**Liste de la descendance totale complète de Marie Madeleine Couteau**  
**(3 générations)**

numéro de descendant		descendant
Aboville	Pélissier	
1a.5b.4	a1e2D	<p><b>RIVARD dit Lacoursière, François</b>  n - b 27 septembre 1659 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d - s 14 septembre 1726 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>1<sup>er</sup> m 18 février 1697 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)</b>  LEPELLÉ, Marie-Madeleine (Pierre &amp; Catherine Dodier)  n et b 5 juillet 1672 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d 8 s 9 avril 1713 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>2<sup>e</sup> m 1<sup>er</sup> avril 1717 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) (cm 31 mars Normandin)</b>  CHESNE dit Lagrave, Geneviève (Raymond &amp; Rose Maillot)  n vers 1690, Grondines (Portneuf)  d après 18 novembre 1748, Batiscan (Champlain)  [2<sup>e</sup> m 7 janvier 1732 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain): Guillaume Corvaisier, veuf de Marie-Louise Madrac]</p>
1a.5b.5	a1e2E	<p><b>RIVARD dit Lanouette, Pierre</b>  n vers 1661, Batiscan (Champlain)  d - s 1<sup>er</sup> mars 1724 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>m cm 9 janvier 1685 Cusson, Batiscan (Champlain)</b>  TROTIER, Catherine (Julien &amp; Marie Sédilot)  n vers 1666, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice)  d - s 2 mai 1735 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)</p>
1a.5b.6	a1e2f	<p><b>RIVARD, Marie-Madeleine</b>  n vers 1663, Batiscan (Champlain)  d - s 11 mars 1737 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <b>m cm 10 janvier 1677 Frérot, Batiscan (Champlain)</b>  LAFOND dit Mongrain, Pierre (Étienne &amp; Marie Boucher)  n - b 24 avril 1855 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice)  d - s 7 janvier 1721 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)</p>
1a.5b.7	a1e2G	<p><b>RIVARD, Michel</b>  n vers 1665, Batiscan (Champlain)  d 17 s 18 août 1687 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)  <i>s.a.</i></p>
1a.5b.8	a1e2H	<p><b>RIVARD dit Préville, Jean</b>  n vers 1668, Batiscan (Champlain)  d - s 30 juin 1731 La-Visitation de L'Île-Dupas (Berthier)  <b>m 5 septembre 1703 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)</b>  TROTIER, Geneviève (Jean-Baptiste &amp; Geneviève Lafond)  n vers 1686, Batiscan (Champlain)  d - s 10 octobre 1740 La-Visitation de l'Île-Dupas (Berthier)</p>

**Tableau 4.6 (suite)**  
**Liste de la descendance totale complète de Marie Madeleine Couteau**  
**(3 générations)**

numéro de descendant		descendant
Aboville	Pélessier	
1a.5b.9	a1e2i	<b>RIVARD, Marie-Catherine</b> n vers 1674, Batiscan (Champlain) d - s 15 février 1703 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) <i>m 18 février 1697 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain)</i> <b>MARCHAND, Alexis, marchand (Jacques &amp; Françoise Capel)</b> n vers 1668, Cap-de-la-Madeleine (Saint-Maurice) d - s 31 mai 1738 Saint-François-Xavier de Batiscan (Champlain) [2 <sup>e</sup> m 19 août 1703 Immaculée-Conception de Trois-Rivières (Saint-Maurice): Jeanne Testard, veuve de Nicolas Gatineau)]
1a.5b.10	a1e2J	<b>RIVARD, Antoine</b> n vers 1676, Batiscan (Champlain) d après 14 septembre 1699, Batiscan (Champlain) <i>s.a.</i>

**INDEX ONOMASTIQUE (CLASSEMENT AU NOM DE L'HOMME)**

nom de l'époux	année du mariage	nom de l'épouse	numéro de descendant
Bardin, Jacques	1704	Guillet, Geneviève	1a.1.11
Baril, Jean	1674	Guillet, Marie	1a.1.7
Calteau, Émery	1647	Couteau, Madeleine	1
Champoux, Pierre	1680	Guillet, Geneviève	1a.1.11
Deshayes, Pierre	1677	Guillet, Marguerite	1a.1.8
Duteau, Charles	1669	Rivard, Jeanne	1a.5b.2
Fafard, François	1711	Guillet, Jeanne	1a.1.3
Guillet, Mathurin	1681	Lemoine, Charlotte	1a.1.1
Guillet, Pierre	1648	Saint-Père, Jeanne	1a.1
Guillet, Mathurin	1649	Saint-Père, Catherine	1a.5
Guillet, Louis	1684	Trottier, Marie	1a.1.6
Houssard, Claude	1653	Couteau, Madeleine 1	
Lafond, Pierre	1677	Rivard, Madeleine	1a.5b.6
Lefebvre, Ange	1724	Guillet, Geneviève	1a.1.11
Marchand, Alexis	1697	Rivard, Catherine	1a.5b.9
Massé, Jacques	1669	Guillet, Catherine	1a.1.5
Moreau, Jean	1667	Guillet, Anne	1a.1.4
Provencher, Sébastien	1691	Guillet, Catherine	1a.1.5
Rivard, François	1717	Chesne, Geneviève	1a.5b.4
Rivard, Robert	1664	Guillet, Madeleine	1a.1.2
Rivard, François	1697	LePellé, Madeleine	1a.5b.4

## INDEX ONOMASTIQUE (CLASSEMENT AU NOM DE L'HOMME) – suite

nom de l'époux	année du mariage	nom de l'épouse	numéro de descendant
Rivard, Nicolas	1709	Marien, Françoise	1a.5b.1
Rivard, Nicolas	1653	Saint-Père, Catherine	1a.5
Rivard, Julien	1682	Thunay, Élisabeth	1a.5b.3
Rivard, Nicolas	1678	Trottier, Élisabeth	1a.5b.1
Rivard, Pierre	1685	Trottier, Catherine	1a.5b.5
Rivard, Jean	1703	Trottier, Geneviève	1a.5b.8
Rouillard, Mathieu	1667	Guillet, Jeanne	1a.1.3
Saint-Père, Étienne	1626	Couteau, Madeleine	1

## INDEX ONOMASTIQUE (CLASSEMENT AU NOM DE LA FEMME)

nom de l'époux	année du mariage	nom de l'épouse	numéro de descendant
Rivard, François	1717	Chesne, Geneviève	1a.5b.4
Calteau, Émery	1647	Couteau, Madeleine	1
Houssard, Claude	1653	Couteau, Madeleine	1
Saint-Père, Étienne	1626	Couteau, Madeleine	1
Bardin, Jacques	1704	Guillet, Geneviève	1a.1.11
Baril, Jean	1674	Guillet, Marie	1a.1.7
Champoux, Pierre	1680	Guillet, Geneviève	1a.1.11
Deshayes, Pierre	1677	Guillet, Marguerite	1a.1.8
Fafard, François	1711	Guillet, Jeanne	1a.1.3
Lefebvre, Ange	1724	Guillet, Geneviève	1a.1.11
Massé, Jacques	1669	Guillet, Catherine	1a.1.5
Moreau, Jean	1667	Guillet, Anne	1a.1.4
Provencher, Sébastien	1691	Guillet, Catherine	1a.1.5
Rivard, Robert	1664	Guillet, Madeleine	1a.1.2
Rouillard, Mathieu	1667	Guillet, Jeanne	1a.1.3
Guillet, Mathurin	1681	Lemoine, Charlotte	1a.1.1
Rivard, François	1697	LePellé, Madeleine	1a.5b.4
Rivard, Nicolas	1709	Marien, Françoise	1a.5b.1
Duteau, Charles	1669	Rivard, Jeanne	1a.5b.2
Lafond, Pierre	1677	Rivard, Madeleine	1a.5b.6
Marchand, Alexis	1697	Rivard, Catherine	1a.5b.9
Guillet, Pierre	1648	Saint-Père, Jeanne	1a.1
Guillet, Mathurin	1649	Saint-Père, Catherine	1a.5
Rivard, Nicolas	1653	Saint-Père, Catherine	1a.5
Rivard, Julien	1682	Thunay, Élisabeth	1a.5b.3
Guillet, Louis	1684	Trottier, Marie	1a.1.6
Rivard, Nicolas	1678	Trottier, Élisabeth	1a.5b.1
Rivard, Pierre	1685	Trottier, Catherine	1a.5b.5
Rivard, Jean	1703	Trottier, Geneviève	1a.5b.8

[Sources: *Jetté 1983, passim*; registres paroissiaux du Québec]



## 4.5 LA RELATION ENTRE L'ASCENDANCE ET LA DESCENDANCE

La relation entre l'ascendance et la descendance est analysée de deux points de vue complémentaires: celui du probant et celui de l'apparenté.

### 4.5.1 LE POINT DE VUE DU PROBANT

Du point de vue du probant, la relation entre l'ascendance et la descendance s'exprime par la table de consanguinité, limitée ou illimitée.

#### 4.5.1.1 LA TABLE DE CONSANGUINITÉ

La **table de consanguinité** est la *réunion* de la table d'ascendance du probant et des tables de descendance de chacun de ses ascendants. Elle rassemble donc *toutes* les personnes apparentées au probant *par consanguinité*: la table d'ascendance énumère tous ses apparentés *en ligne directe* (son père, sa mère, ses aïeuls, ses bisaïeuls, ...) et les tables de descendance de ces derniers énumèrent tous ses apparentés *en ligne collatérale* (ses frères et sœurs, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ...).

En principe, la table de consanguinité devrait contenir autant de tables de descendance qu'il y a d'ascendants. Mais en pratique, chaque fois que l'un et l'autre membres d'un couple d'ascendants n'ont contracté qu'une seule union féconde, la rédaction d'une table de descendance par couple d'ascendants suffit.

#### 4.5.1.2 LA TABLE DE CONSANGUINITÉ LIMITÉE

La **table de consanguinité** est **limitée** quand elle s'interrompt par décision du généalogiste, parce que ce dernier ne s'intéresse qu'au réseau de parenté par consanguinité engendré par les ascendants d'une *génération particulière*.

Ainsi, arrêtée à la *troisième génération*, la table de consanguinité de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté se compose, d'une part, de leur table d'ascendance jusqu'à la troisième génération, et, d'autre part, des tables de descendance de leurs deux couples de grands-parents, Donat Jetté et Cécile Larivière (numéros d'ascendant 4 et 5), et Dollard Dion et Thérèse Lacasse (numéros d'ascendant 5 et 6), ainsi que de la table de descendance de Donat Jetté (numéro d'ascendant 4) et de sa première épouse, Virginie Héту (tableau 3.16). De même, arrêtée à la *cinquième génération*, la table de consanguinité de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté se compose, d'une part, de leur table d'ascendance jusqu'à la cinquième génération, et, d'autre part, des tables de descendance de leurs huit couples de trisaïeuls, ainsi que de la table de descendance de Joseph Turcot (numéro 22) et de sa première épouse, Marguerite Morais (tableau 3.16).

## 4.5.1.3 LA TABLE DE CONSANGUINITÉ ILLIMITÉE

La **table de consanguinité** est **illimitée** quand elle s'interrompt contre la volonté du généalogiste, en raison de l'insuffisance des sources.

À cause des difficultés heuristiques inhérentes à sa réalisation, la notion de table de consanguinité illimitée est davantage un modèle théorique que la description d'une pratique. Mais le concept de table de consanguinité illimitée a le mérite de faire ressortir l'*essence* de la relation entre l'ascendance et la descendance du point de vue du probant :

*il faut et il suffit qu'une personne figure dans l'ascendance du probant, à quelque génération que ce soit, pour que,*

- *d'une part, tous les ascendants de cette personne soient également ceux du probant, à titre d'apparentés par consanguinité en ligne directe,*
- *et, d'autre part, tous les descendants de cette personne (excepté ceux qui sont situés sur la ligne directe qui conduit du probant à cette personne) soient, pour le probant, des « cousins », à titre d'apparentés par consanguinité en ligne collatérale.*

Voici trois exemples d'application de cette relation entre l'ascendance et la descendance.

En premier lieu, le tableau 3.3 montre que François-Xavier Jetté et Marie-Catherine Jetté descendent de Charlemagne. C'est parce que figure dans leur ascendance, à la dixième génération, Catherine Baillon, qui descendait de Charlemagne au moins par Gillette de Bournel, laquelle figure dans l'ascendance de cette dernière sept générations plus haut. Les probants sont donc également cousins de tous les descendants, non seulement de Catherine Baillon et de Gillette de Bournel, mais aussi de Charlemagne, de même que de tous ses ascendants.

En deuxième lieu, le tableau 3.4 montre que Frédéric Forest, époux de Marie Joséphe Ayet dit Malo, descend de Pharnabaze I<sup>er</sup>, roi d'Ibérie. C'est parce que figure dans son ascendance, à la onzième génération, Marie, bâtarde de La Trémoille, qui descendait de Pharnabaze I<sup>er</sup> au moins par Éléonore de Montfort, laquelle figure dans l'ascendance de cette dernière six générations plus haut. Le probant et ses descendants sont donc également cousins de tous les descendants, non seulement de Marie, bâtarde de La Trémoille, et d'Éléonore de Montfort, mais aussi de Pharnabaze I<sup>er</sup>.

Et en troisième lieu, dans la table d'ascendance de François-Xavier Jetté et de Marie-Catherine Jetté (dont les sept premières générations font l'objet du tableau 3.16) figurent, et en ligne paternelle, et en ligne maternelle, les six couples de pionniers de la Nouvelle-France les plus féconds [Charbonneau *et al.* 1987, « Liste des pionniers avec leur descendance au 31 décembre 1729 », p. 169-224]:

- Jean Guyon et Mathurine Robin, mariés en 1615,
- Zacharie Cloutier et Sainte Dupont, mariés en 1616,
- Jacques Archambault et Françoise Tourault, mariés en 1629,

- Marin Boucher et Perrine Mallet, mariés en 1628,
- Noël Langlois et Françoise Grenier, mariés en 1634,
- et Abraham Martin et Marguerite Langlois, mariés en 1620.

Or, compte tenu de l'histoire particulière de la reproduction de la population de souche française en Amérique du Nord, il est *pratiquement impossible qu'un Nord-Américain d'ascendance franco-québécoise et vivant à la fin du xx<sup>e</sup> siècle ne descende pas de l'un ou l'autre de ces six couples*. Par conséquent, François-Xavier Jetté et Marie-Catherine Jetté sont virtuellement apparentés, par l'un ou l'autre de ces six couples, aux quelques quinze à vingt millions de Nord-Américains d'ascendance franco-québécoise vivant à la fin du xx<sup>e</sup> siècle.

#### 4.5.2 LE POINT DE VUE DE L'APPARENTÉ

Du point de vue de l'apparenté, la relation entre l'ascendance et la descendance exprime les faits suivants:

- dès que deux personnes ont un ascendant commun, à quelque génération que ce soit,*
- *ces deux personnes sont apparentées l'une à l'autre en ligne collatérale,*
  - *elles ont en commun tous les ascendants de cet ascendant commun, à titre, pour l'une et l'autre, d'apparentés par consanguinité en ligne directe,*
  - *et elles ont en commun tous les descendants de cet ascendant commun (exceptés ceux qui sont situés sur les lignes directes qui les conduisent respectivement à cet ascendant commun), à titre, pour l'une et l'autre, d'apparentés par consanguinité en ligne collatérale.*

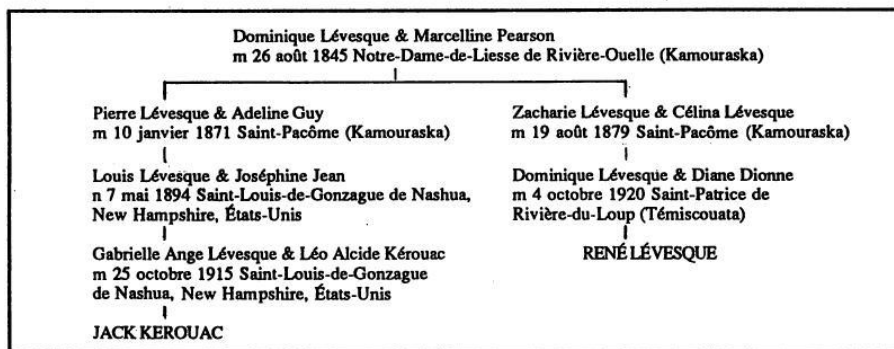
La connaissance de cet ascendant commun exige, en principe, de disposer de la table d'ascendance de chacune des personnes touchées, du moins jusqu'à la génération où apparaît l'ascendant commun. En pratique, le généalogiste qui ne dispose pas au préalable de telles tables peut se limiter à explorer les lignes qui, d'après son expérience, sont les plus susceptibles de le conduire à l'ascendant recherché. C'est ainsi qu'ont été rassemblées les composantes de la figure 4.1, de la figure 4.2 et de la figure 4.3, ainsi que de la figure 4.9, de la figure 4.10, de la figure 4.11, de la figure 4.12 et de la figure 4.13.

Voici cinq exemples d'application de cette relation entre l'ascendance et la descendance.

En premier lieu, la figure 4.9 représente la parenté existant entre l'écrivain américain Jack Kerouac et le journaliste et homme d'État québécois René Lévesque, par Dominique Lévesque et Marcelline Pearson, leurs ascendants communs dans les lignes choisies et grâce auxquels ils sont apparentés du quatrième au troisième degré canonique en ligne collatérale.

En deuxième lieu, la figure 4.10 représente la parenté existant entre l'animatrice et auteure Jeannette Bertrand et l'animatrice et femme d'État Lise Ouimet-Payette, par Waast

**Figure 4.9**  
**Parenté entre Jack Kerouac et René Lévesque**



[Sources: *Charters 1975*, p. 26; *Kérouac 1980*, p. 108; répertoire des mariages de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague de Nashua, New Hampshire; registres paroissiaux du Québec]

de Marle, leur ascendant commun dans les lignes choisies et grâce auquel elles sont apparentées du quinzième au seizième degré canonique en ligne collatérale. Comme Waast de Marle descend de Charlemagne (tableau 3.3), les probantes en descendent donc elles aussi; et comme François-Xavier Jetté et Marie-Catherine Jetté descendent de Waast de Marle eux aussi (tableau 3.3), les probantes cousinent donc avec eux.

En troisième lieu, la figure 4.11 représente la parenté existant entre Gaétan Boucher, récipiendaire de la médaille d'or en patinage de vitesse aux Jeux olympiques d'hiver tenus à Sarajevo en 1984, et le prince Alexandre de Mérode, membre du Comité international olympique, par Mathurin Gaillard, leur ascendant commun dans les lignes choisies et grâce auquel ils sont apparentés du seizième au dix-neuvième degré canonique en ligne collatérale. Comme Gaétan Boucher descend de Mathurin Gaillard par Catherine Baillon et que celle-ci descend également de Charlemagne par Waast de Marle, Gaétan Boucher en descend donc lui aussi; et comme Jeannette Bertrand, d'une part (figure 4.10), François-Xavier Jetté et Marie-Catherine Jetté, d'autre part (tableau 3.3), descendent eux aussi de Mathurin Gaillard par Catherine Baillon, les probants cousinent donc avec eux.

En quatrième lieu, la figure 4.12 représente la parenté existant entre la reine de Grande-Bretagne Élisabeth II et l'avocat et homme d'État québécois Robert Bourassa, par Marguerite de Craon et Jean de Croy, leurs plus proches ascendants communs et grâce à laquelle ils sont apparentés au dix-neuvième degré canonique en ligne collatérale. Comme Marguerite de Craon descend de Charlemagne (tableau 3.3), les probants en descendent donc eux aussi; et comme François-Xavier Jetté et Marie Catherine Jetté (tableau 3.3), Jeannette Bertrand et Lise Ouimet-Payette (figure 4.10), de même que Gaétan Boucher (figure 4.11), descendent eux aussi de Marguerite de Craon, quadrisaïeule de Waast de Marle, les probants cousinent donc avec eux. De plus, toutes ces personnes descendent

non seulement de Charlemagne par Waast de Marle et Marguerite de Craon (tableau 3.3), mais aussi de tous les ascendants de Marguerite de Craon et de Jean de Croy.

Et en cinquième lieu, la figure 4.2 et la figure 4.13 représentent la parenté existant entre Léon Levrault de Langis et Charles de Saint-Étienne de La Tour, et par Louis IX, roi de France, et par Éléonore de Montfort, leurs ascendants communs dans les lignes choisies et grâce auxquels ils sont doublement apparentés en ligne collatérale. Comme, d'une part, Louis IX, roi de France, est l'arrière-petit-fils de Louis VII, roi de France, l'un des ascendants de Marguerite de Craon par qui Catherine Baillon descend de Charlemagne (tableau 3.3), non seulement les probants et leurs descendants en descendent donc eux aussi, mais ils cousinent avec François-Xavier Jetté et Marie Catherine Jetté (tableau 3.3), Jeannette Bertrand et Lise Ouimet-Payette (figure 4.10), Gaétan Boucher (figure 4.11) et Robert Bourassa (figure 4.12). Et comme, d'autre part, Éléonore de Montfort descend de Pharnabaze I<sup>er</sup> (tableau 3.4), les probants et leurs descendants en descendent donc eux aussi.

En somme, les exemples précédents font ressortir qu'au moins *cinq* Français immigrés en Nouvelle-France au xvii<sup>e</sup> siècle et comptant ensemble au moins un million de descendants en Amérique du Nord à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, descendraient<sup>1</sup> de Charlemagne: Catherine Baillon, Marie Martin et Charles d'Ailleboust, d'une part (figure 4.1), et Léon Levrault de Langis et Charles de Saint-Étienne de La Tour, d'autre part (figure 4.2); ces deux derniers descendraient en outre des Capétiens par Louis IX, roi de France, ainsi que de Pharnabaze I<sup>er</sup>, roi d'Ibérie. De plus, il se peut que l'immigrant Jean François de Billy descende lui aussi de Charlemagne et de Pharnabaze I<sup>er</sup> (section 13.13, tableau 13.4).

Quoi qu'il en soit, l'apparement engendré par la relation entre l'ascendance et la descendance peut prendre des significations diverses. Certes, sa signification *sociale s'estompe* inévitablement avec l'éloignement dans le temps ou le degré de parenté. Sa signification *génétique* demeure néanmoins, dans la mesure où, si éloigné soit-il, un ascendant quelconque *a pu transmettre* au moins un gène, et au probant, et à une fraction plus ou moins importante de ses collatéraux. Sa signification *biologique*, en revanche, est certaine, puisque l'existence de *chaque* ascendant est *nécessaire* à l'existence de *chacun* des ses descendants. Certains accordent même à cet apparement une signification *politique* et *morale*, puisqu'il témoignerait « de l'unité du genre humain et des liens qui rattachent tous les mortels » [Forst 1949, p. 55]. Encore faut-il *prouver* cet apparement généralisé des humains: c'est précisément le rôle de la généalogie.

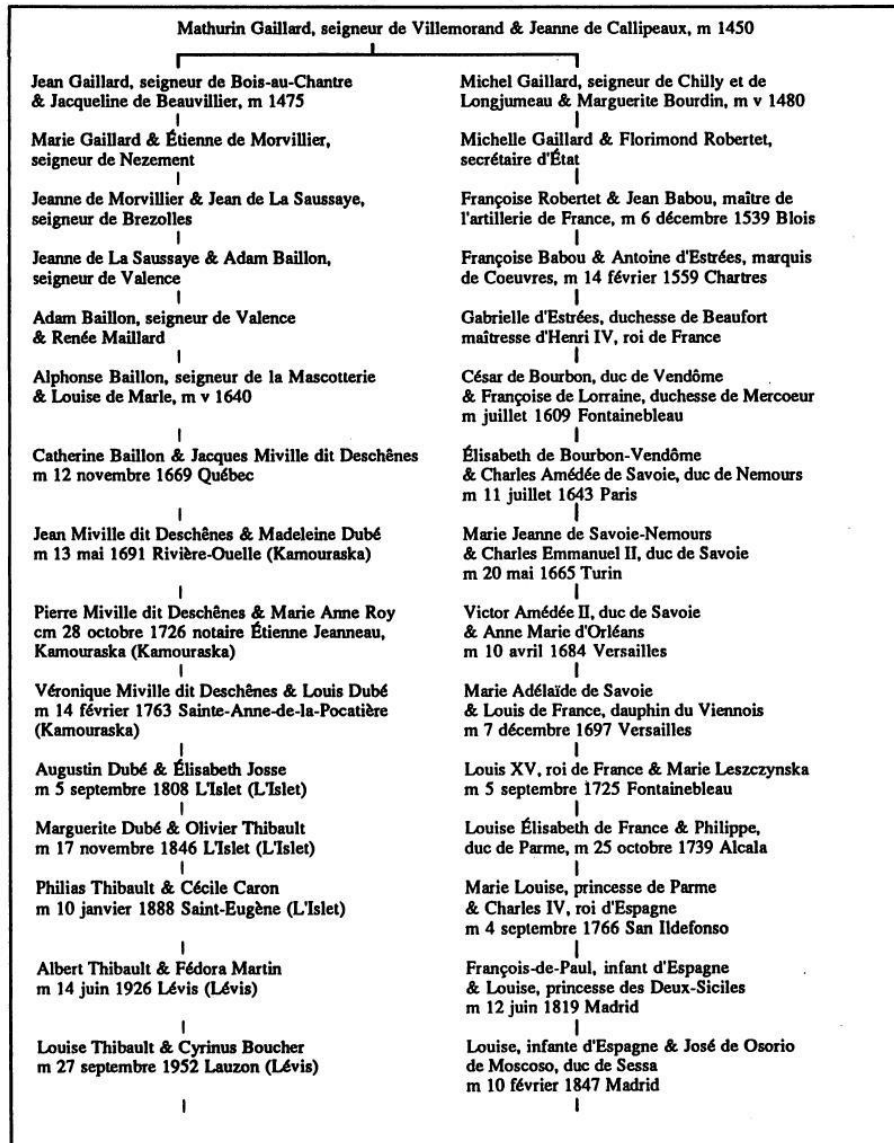
1. La prudence du conditionnel s'impose, étant donné que certains liens de filiation ne proviennent pas de documents authentiques (section 6.3.3.3).

**Figure 4.10**  
**Parenté entre Jeannette Bertrand et Lise Ouimet-Payette**

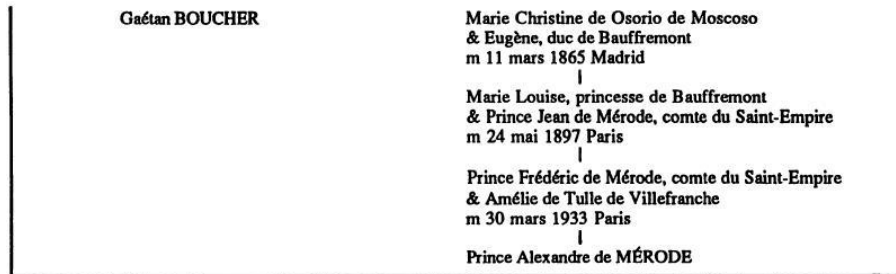


[Sources: figure 4.1; *Monté 1975*, p. 161, 165, 181 et 184; actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec]

**Figure 4.11**  
**Parenté entre Gaétan Boucher et Alexandre de Mérode**

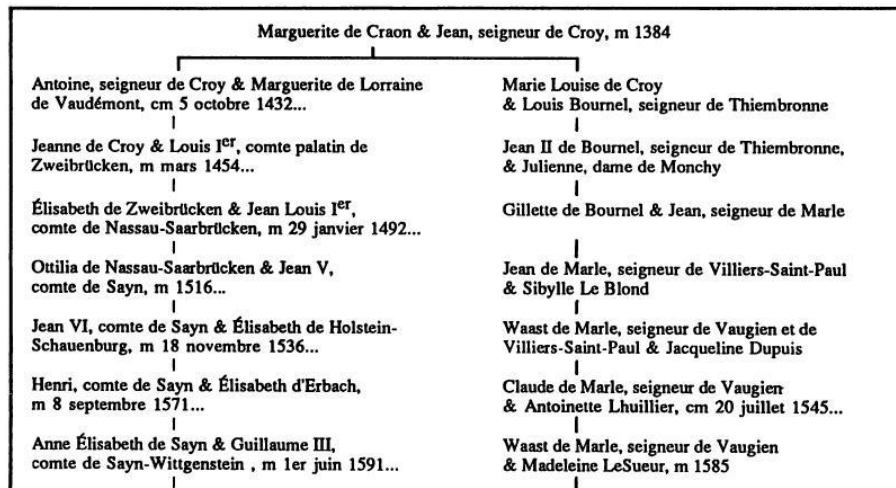


**Figure 4.11 (suite)**  
**Parenté entre Gaétan Boucher et Alexandre de Mérode**



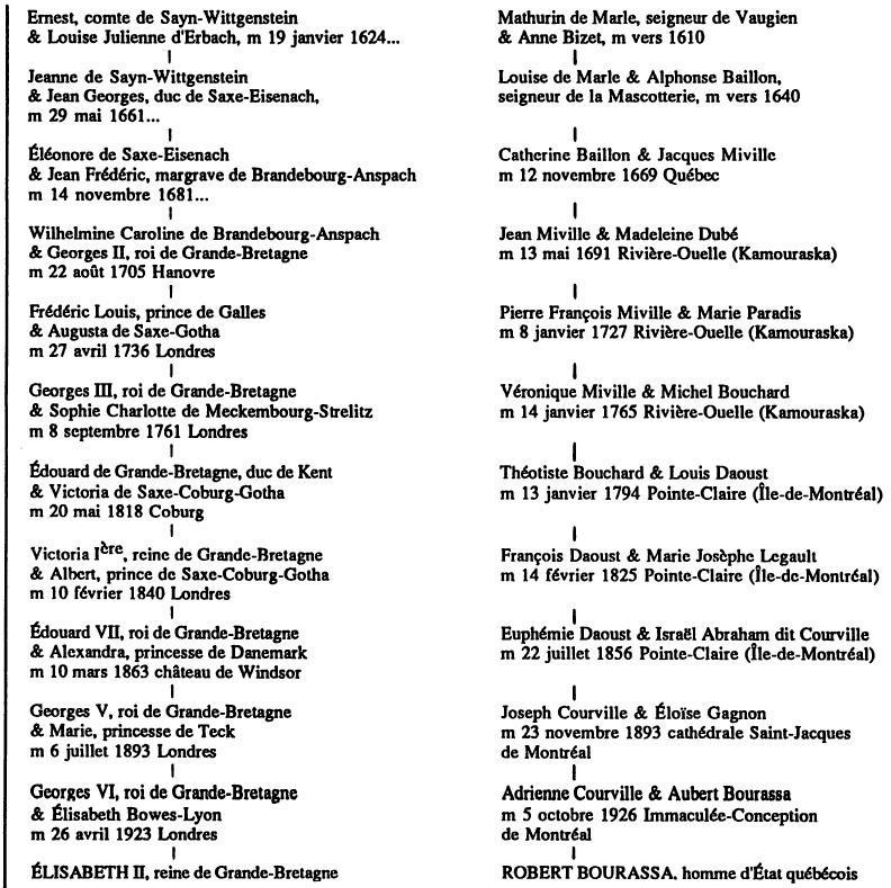
[Sources: ligne de Gaétan Boucher: générations I à V: *Moréri 1759*, volume V, 2<sup>e</sup> partie, p. 14-15; Jean Le Laboureur, *Les mémoires de Messire Michel de Castelnau*, Bruxelles, troisième édition, 1731, tome II, p. 22-23 (Morvillier, La Saussaye) et 32 (Gaillard); générations V à VIII: *Godbout 1944a*; *Jetté 1983*, p. 817-818; générations VIII à XV: actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec; générations XV à XVII: *Chartier 1984*, p. 22-23; ligne d'Alexandre de Mérode: générations I à III: *Moréri 1759*, volume V, 2<sup>e</sup> partie, p. 14-15; Jean Le Laboureur, *Les mémoires de Messire Michel de Castelnau*, Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 1731, tome II, p. 32 (Gaillard); générations III à XII: *Anselme 1726*, vol. VIII, p. 182 (Babou), vol. IV, p. 499-500 (Estrées), vol. I, p. 149 et 196-198 (Bourbon-Vendôme), vol. III, p. 514 (Savoie-Nemours), vol. I, p. 188 (Orléans), vol. I, p. 179-181 (France); *Schwennicke 1980*, vol. II, tables 29-30 (France) et 195-196 (Savoie); générations XII à XX: *Afonso et al. 1961*, vol. I, p. 71-72, 116-117, 126 et 173-174 (France, Espagne, Parme), et vol. II, p. 50 (Bauffremont), 394 (Mérode) et 436-437 (Osorio); *GHdA*, vol. II, 1953, p. 379-386, et vol. VIII, 1968, p. 381-391]

**Figure 4.12**  
**Parenté entre Élisabeth II et Robert Bourassa**



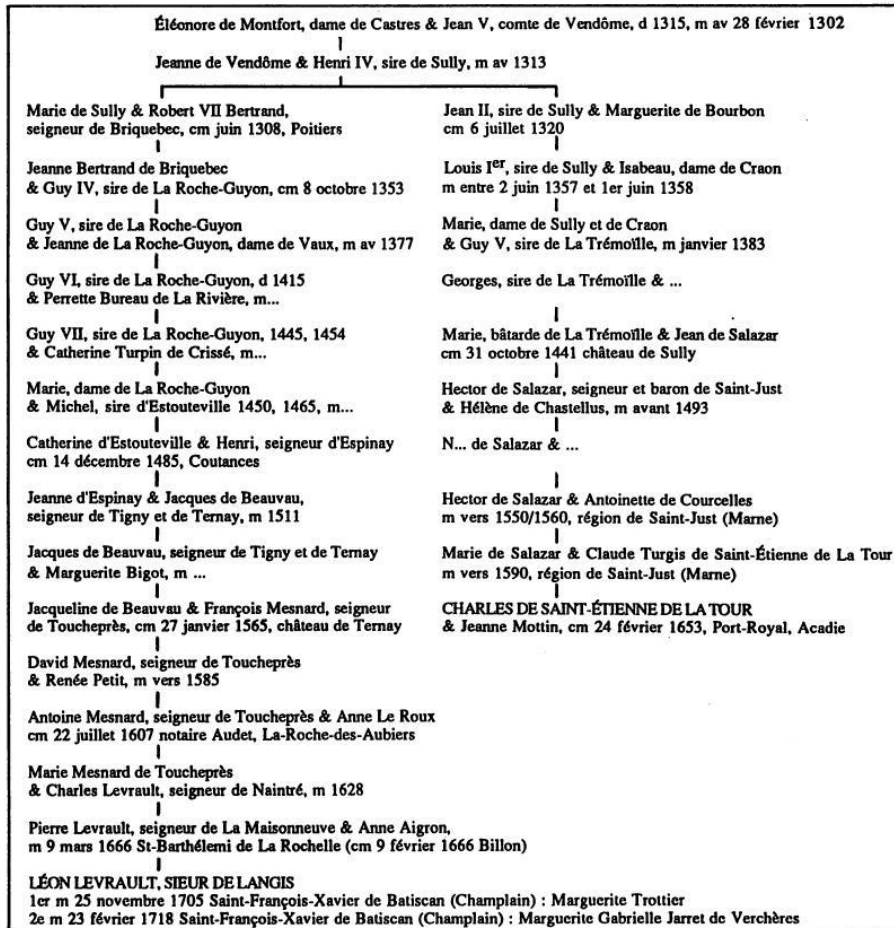


**Figure 4.12 (suite)**  
**Parenté entre Élisabeth II et Robert Bourassa**



[Sources: ligne d'Élisabeth II: *Paget 1977*, vol. II, *passim*; générations I à III: *Anselme 1726*, vol. V, p. 636-637; générations IV à XII: *Isenburg 1960*, vol. I, tableaux 36, 48, 66 et 108, et *Loringhoven 1961*, vol. IV, tableaux 3 et 9; générations XIII à XX: *GHdA, Fürstliche Häuser*, 1971, vol. IX, p. 26-27, et *Burke 1967*, p. lxxviii-lxxvii.; ligne de Robert Bourassa: générations I à II: *Anselme 1726*, vol. V, p. 636-637, et vol. VIII, p. 572, et *Bertrand 1893*, vol. II, p. 118; générations II à IV: *Anselme 1726*, vol. VIII, p. 153; générations IV à V: manuscrit généalogique conservé au Musée municipal de la ville de Louviers (Eure); générations V à X: *Godbout 1944a*; générations X à XIX: actes de mariage des conjoints dans les registres paroissiaux du Québec; générations XIX à XX: *Bertrand 1983*, p. 4]

**Figure 4.13**  
**Parenté entre Léon Levrault de Langis et Charles de Saint-Étienne de La Tour**  
**par Éléonore de Montfort**



[Sources: ligne de Léon Levrault de Langis: générations I à X: *Anselme 1726*, vol. II, p. 857-858 (Sully), vol. VI, p. 80 (Montfort) et 691 (Bertrand de Briquebec), vol. III, p. 91-92 (Estouteville), p. 621-622 (La Roche-Guyon) et 726 (Vendôme); générations X à XII: *Potier de Courcy 1879*, vol. IX, 2<sup>e</sup> partie, p. 675-676 (Beauvau); générations XII à XV: *Beauchet-Filleau 1891*, vol. VII, p. 104-107 (Mesnard de Toucheprès); générations XV à XVII: *Jetté 1983*, p. 734, *Godbout 1944c*, p. 46-47, et *Beauchet-Filleau 1891*, vol. VI, p. 97-99 (Levrault). Ligne de Charles de Saint-Étienne de La Tour: générations I à VII: *Anselme 1726*, vol. II, p. 858-859 (Sully), vol. IV, p. 163-165 (La Trémoïlle), vol. VI, p. 80 (Montfort), et vol. VIII, p. 726 (Vendôme), *Bertrand 1893*, vol. II, p. 1-4, 7, 9, 34-36, 40; générations VII à XII: la preuve de la ligne ascendante de Charles de Saint-Étienne de La Tour à Marie, bâtarde de La Trémoïlle, fait l'objet de la section 14.3]

